



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



RAPPORT DES SUIVIS ÉCOLOGIQUES 2020

Dans le cadre de la mission
d'animation du site Natura 2000
« Vallée du Loir de Vaas à
Bazouges »
01 / 02 / 2020 au 31 / 01 / 2021

NATURA 2000 VALLEE DU LOIR

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

Maître d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal du Loir

Espace Pierre Mendès France

72 200 LA FLECHE

SIRET : 53333429800015

Président : Claude JAUNAY

dag@cc-paysflechois.fr

c.thoumelin@cc-paysflechois.fr

Contact principal animation Natura 2000 Vallée du Loir :

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

La Bruère

72 200 LA FLECHE

SIRET : 341 730 034 00053

Agnès ROGER

aroger@cpie72.fr

Document rédigé par :

Antoine BODY, chargé de mission agriculture et biodiversité

Romain MARIOT, chargé d'études environnement

Toutes photographies du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir sauf mention particulière

Financeurs :

Financements MTES, DREAL Pays de la Loire,

SIRET DREAL Pays de la Loire : 130 006 109 00057

Amélie LECOQ, amelie.lecoq@developpement-durable.gouv.fr

Financements FEDER, Région Pays de la Loire,

SIRET Région Pays de la Loire : 23440003400026

Chloé BESNARD, Chloe.BESNARD@paysdelaloire.fr

Montant total des dépenses éligibles pour l'animation du site Natura 2000 Vallée du Loir du 1er février 2019 au 31 janvier 2021 = 100 982,46 €

Avec pour répartition :

Etat : 50% des financements MTES, soit 50 691,23 €

Union européenne : 50% au titre du Fonds européen de développement régional, soit 50 691,23 €

Sommaire

1.	Contexte des suivis écologiques	4
2.	Suivi des amphibiens	6
2.1.	Méthodologie d'inventaire	6
2.2.	Résultats	6
3.	Suivi des écrevisses	9
3.1.	Espèces recherchées	9
3.2.	Méthodologie d'inventaire	9
3.3.	Résultats	9
4.	Suivi des insectes saproxyliques	11
4.1.	Espèces recherchées	11
4.2.	Méthodologie d'inventaire	11
4.3.	Résultats	18
5.	Suivi Castor	23
5.1.	Méthodologie d'inventaire	23
5.2.	Résultats	23
6.	Suivi chiroptères	25
6.1.	Méthodologie d'inventaire	25
6.2.	Résultats	25
7.	Inventaire floristique sous peupleraies	27
7.1.	Espèces recherchées	27
7.2.	Méthodologie d'inventaire	27
7.3.	Résultats	27

1

Contexte des suivis écologiques

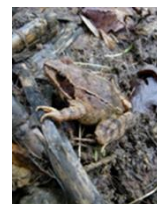


Réalisé dans le cadre de l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Vallée du Loir de Vaas à Bazouges », ce rapport présente les résultats des suivis écologiques réalisés en 2020.

Cette année, les suivis ont porté sur les groupes faunistiques suivants :

- Amphibiens

En 2020, 3,5 jours de terrain ont permis d'améliorer les connaissances sur les amphibiens sur le site N2000. Les prospections sur les sites aquatiques se sont orientées sur Le Lude (Le Frêne) pour essayer de confirmer la présence du triton crêté sur cette station « historique » et La Flèche (aérodrome), pour confirmer la présence du crapaud calamite et Baugé-en-Anjou (Vaulandry). Le maillage bocager (réseaux de mares et de haies) existant permet une diversité d'espèces remarquable.



- Ecrevisses

1 affluent du Loir en rive gauche a été prospecté cette année 2020 : Les Cartes. Il convenait donc d'estimer la présence de l'écrevisse à pattes blanches sur ces cours d'eau (et une meilleure connaissance du front de colonisation des écrevisses américaines et état de conservation des populations relictuelles d'écrevisses à pattes blanches).



Ainsi, en 2020, 2 jours de terrain ont permis de prospecter ce cours d'eau.

- Insectes saproxyliques

L'inventaire des arbres à potentiel d'accueil pour les coléoptères sapro-xylophages menés par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir concernent la fiche action du Document d'Objectifs : S1 : Suivi des habitats et des espèces des milieux ouverts.

Suite à l'élaboration du Document d'Objectifs, le site Natura 2000 de la vallée du Loir a été identifié comme secteur à fort enjeu pour les insectes sapro-xylophages. Ce groupe fait donc l'objet d'un suivi annuel.

Ce suivi a pour objectifs :

- de compléter le diagnostic de 2007 en inventoriant de nouveaux sites afin d'avoir un aperçu plus exhaustif des habitats favorables aux coléoptères saproxylophages remarquables dans le périmètre du site Natura 2000
- et d'évaluer l'impact des mesures de gestion (MAEC, contrats), si elles sont mises en œuvre, sur les habitats et les espèces.

En 2020, 5 jours de terrain étaient prévus à l'inventaire des arbres à potentiel d'accueil pour les coléoptères sapro-xylophages sur deux secteurs : Le Guéroncin (La Flèche) et Le Frêne (Le Lude). 2 jours ont été nécessaires pour la préparation du terrain, la réalisation des cartes de prospection et l'analyse des indices de présence récoltés dans le terreau.



- Castor

Depuis 2001, la présence du castor est avérée sur le Loir. A partir de 2012, des prospections régulières ont été menées à pied ou en canoë sur les berges du Loir afin de préciser la répartition de la population sur le site Natura 2000 grâce à la recherche d'indices de présence (arbres coupés, taille de branches, gîtes, etc.). Ce suivi concerne la fiche action du Document d'Objectifs : S2 : Suivi des habitats et des espèces des milieux aquatiques. Les suivis réalisés entre 2012 et 2015 ont permis d'estimer la présence de 6 installations avérées entre la Chapelle-aux-Choux et les Rairies et certainement deux supplémentaires mais non confirmées (aucun gîte trouvé sur deux secteurs fortement utilisés).



En 2020, trois jours étaient destinés à la confirmation de cette espèce sur le Loir. Une soirée d'affût a été organisé à Malidor (le Lude) et deux journées de prospection en canoë (secteurs le Lude et Bazouges).

- Chiroptères

Le site de la vallée est concerné par 4 sites d'hivernage importants pour les chauves-souris. De plus, le territoire bocager constitue un enjeu majeur pour la disponibilité en insectes et leur déplacement avec le réseau des haies. Ainsi, on retrouve la majorité des espèces sarthoises dans le périmètre du site ou à proximité dans les colonies de mise-bas.



En 2020, 4 jours de terrain ont été effectués pour le suivi des Chiroptères dans les sites d'hivernage.

Un **inventaire floristique** a également été mené sous peupleraies.

2 Suivi des amphibiens



2. 1. Méthodologie d'inventaire

Le protocole

Les prospections se sont déroulées de nuit, en 2020. 3 soirs ont été nécessaires (24 au 26/03).

Les sites aquatiques sont repérés au préalable, de jour, afin d'être sûr de leurs localisations, d'évaluer leurs potentiels (afin de prioriser les prospections, le cas échéant) et de rencontrer les propriétaires.

Une fois arrivé sur le site aquatique, l'observateur se poste pour faire un point d'écoute pendant au moins cinq minutes. Les espèces sont alors notées. Une fois ce point d'écoute terminé, l'observateur scrute minutieusement le site aquatique en prospectant à la lampe, toutes les parties en eau, accessibles. Les espèces ainsi détectées à vue, sont notées.

Le secteur étudié

En 2020, les prospections se sont orientées sur Le Lude (lieu-dit Le Frêne), La Flèche (aérodrome) et Baugé-en-Anjou (Vaulandry). Ces sites ont été prospectés grâce à des contacts pris dans le cadre de l'animation Natura 2000. Ce sont ainsi 15 sites aquatiques qui ont été inventoriés en 2020.

2. 2. Résultats

En 2020, sur les 15 sites aquatiques prospectés, 5 espèces d'amphibiens ont été détectées (voir cartes ci-après) : Grenouille Agile (*Rana dalmatina*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Groupe des Grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.), Rainette verte (*Hyla arborea*) et Crapaud calamite (*Epidalea calamita*). 4 espèces sur le site de l'aérodrome (sur les mares 1, 2 et 3), avec notamment la présence confirmée (au chant) du crapaud calamite (mare 3) ; accompagné ce soir-là du triton palmé, de la grenouille agile et de la rainette verte. Sur les sites aquatiques du Lude, avec des conditions d'observations idéales (temps doux et humide) : un mâle de crapaud calamite a été entendu longuement (station connue historiquement, mais espèce non retrouvée depuis) grenouille verte (groupe des grenouilles vertes), grenouille agile et rainette verte seulement, sur la mare 8. La présence du triton crêté n'a pu être confirmée sur ce site malgré des recherches approfondies (la mare 8 étant une station historique pour cette espèce). A Vaulandry, seul le triton palmé, la grenouille agile, la grenouille verte et la rainette verte ont été détecté.

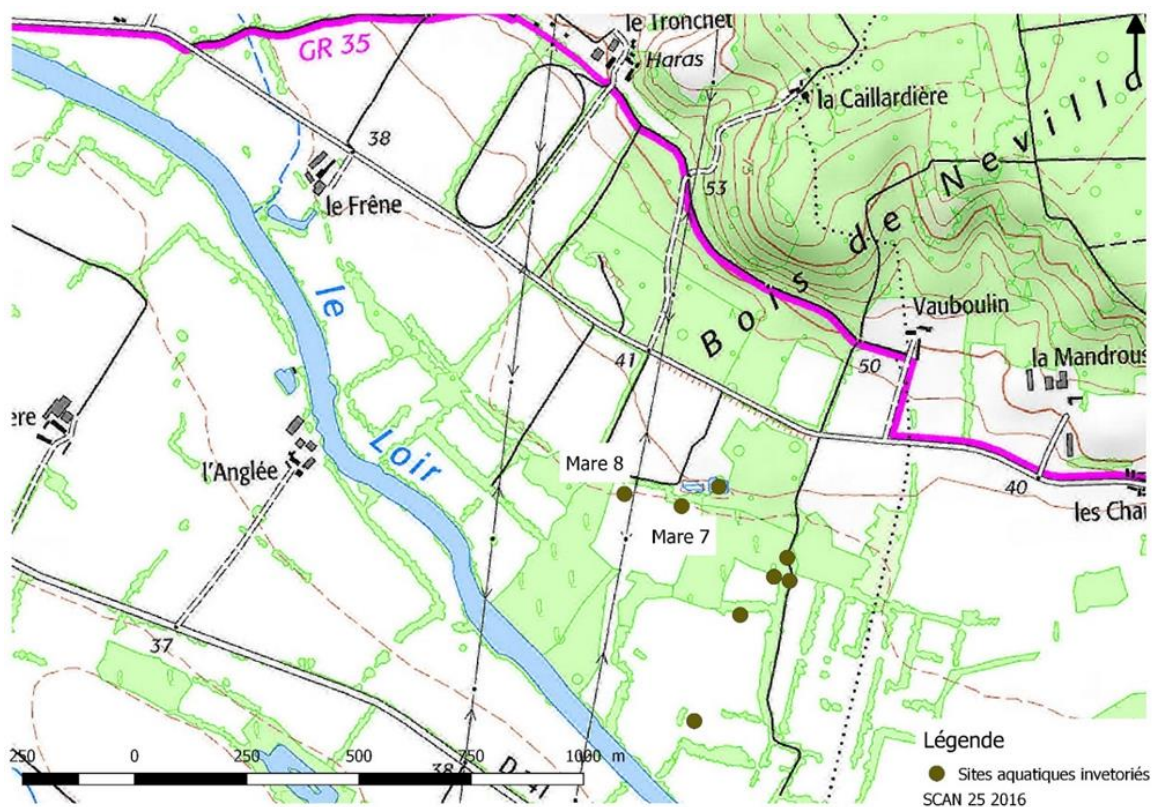


Figure 1 : sites aquatiques inventoriés (secteur Le Lude)

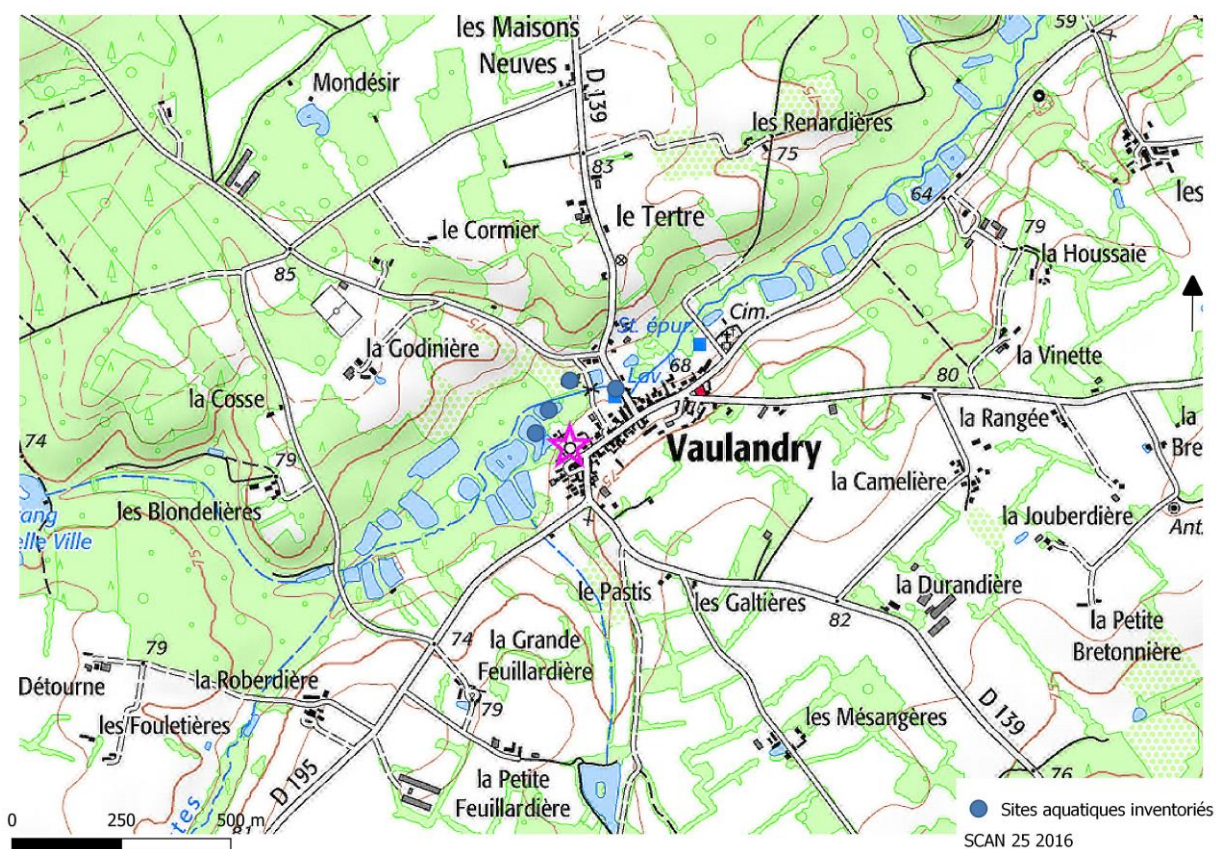


Figure 2 : sites aquatiques inventoriés (secteur Baugé-an-Anjou)

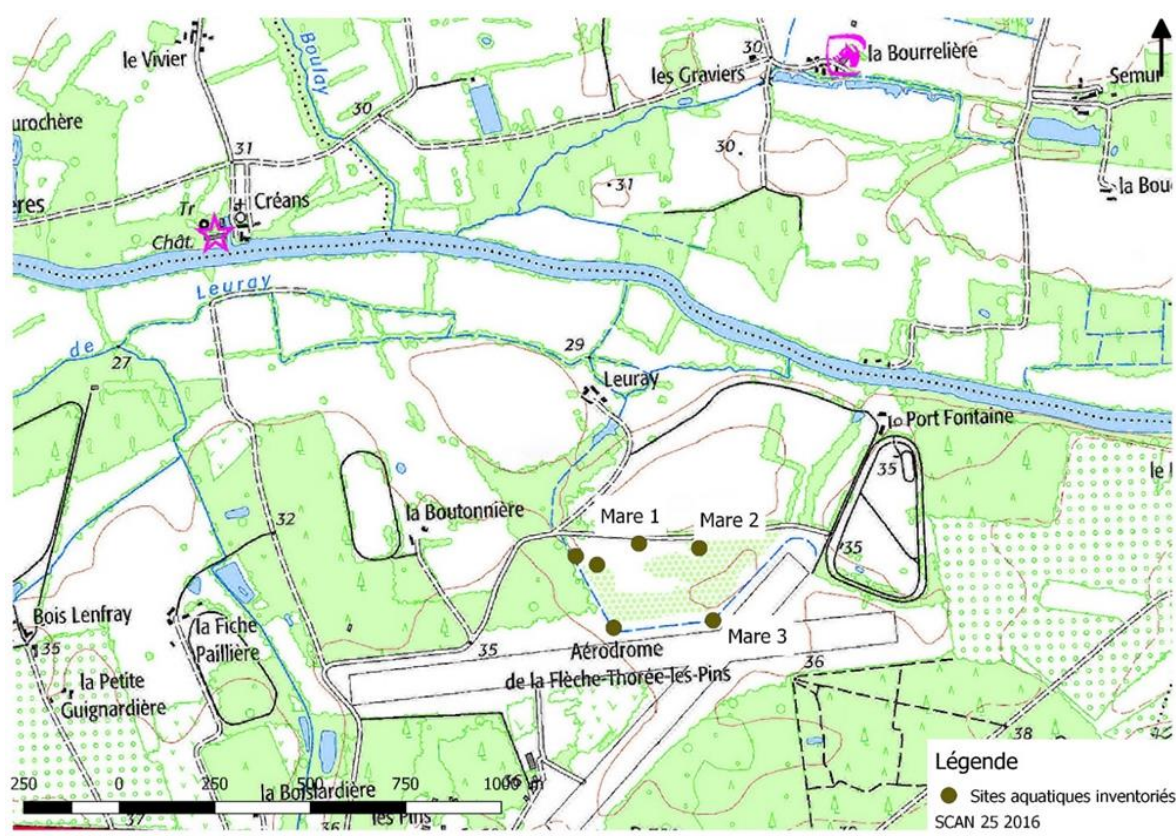


Figure 3 : sites aquatiques inventoriés (secteur La Flèche)



Figure 4 : crapaud calamite

Conclusion

Les prospections de l'année 2020 ont été marquées par la présence du crapaud calamite : confirmation de sa présence sur le site de l'aérodrome et redécouverte sur une station historique au Lude. En revanche, pour la 2^{ème} année de recherche, le triton crêté n'a pu être retrouvé (sur une station historique au Lude). Des nouvelles prospections plus ciblées sur cette espèce pourraient être menées en 2021, en fonction de l'habitat de cette espèce, sur des secteurs nouveaux du site Natura 2000.

Les nouveaux sites aquatiques inventoriés à Baugé-en-Anjou ont révélé une faible diversité spécifique. Cela s'explique en partie par le contexte de ces sites aquatiques : successions de plans d'eau de loisir, aux pentes abruptes et aux berges peu végétalisées.

D'une manière générale, les espèces retrouvées sont des espèces classiquement observées en Sarthe (et Maine-et-Loire).

3 Suivi des écrevisses



3. 1. Espèces recherchées

L'objectif numéro un des prospections écrevisses est de découvrir de nouvelles stations d'écrevisses à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) sur le site Natura 2000. Ces prospections permettent également de suivre l'évolution des espèces exotiques envahissantes d'écrevisses : écrevisses américaines. Par ailleurs, les espèces exotiques envahissantes de poissons sont également suivies : poisson-chat (*Ameiurus melas*) ou perche-soleil (*Lepomis gibbosus*). Enfin, une attention particulière est également accordée aux espèces patrimoniales de poissons : truite fario (*Salmo trutta fario*) ou chabot (*Cottus gobio*).

3. 2. Méthodologie d'inventaire

Le protocole

La soirée de prospection débute une demi-heure avant la tombée de la nuit. Les écrevisses étant bien actives les premières heures de la nuit lorsque les températures restent encore relativement chaudes. Les soirées doivent être judicieusement choisies du point de vue de la météo : il convient de privilégier les soirées chaudes et sans pluie (la pluie rend les observations très compliquées avec l'eau qui devient trouble). Les observateurs prospectent le cours d'eau d'aval en amont (pour ne pas se retrouver dans une eau troublée), à pied et à la lampe. Tant que faire se peut, les observateurs restent sur les berges, afin de ne pas dégrader le lit du cours d'eau. Deux équipes sont constituées afin de prospecter à partir de l'une et l'autre des berges pour avoir une vision complète du cours d'eau.

Le secteur étudié

En 2020, la soirée de prospection s'est déroulée sur Les Cartes à Baugé-en-Anjou (Vaulandry), au sein du site Natura 2000 (affluent du Loir en rive gauche). Cette partie de cours prospectées a été, au préalable, repérée, de jour, avant les soirées de prospection, pour identifier les secteurs potentiellement favorables et ceux non prospectables (accès ou milieux défavorables par exemple). Cela permet également de prévenir les propriétaires riverains de notre passage et de laisser des courriers dans les boîtes aux lettres le cas échéant. Les zones de radiers, ou en tout cas les zones de faibles profondeurs, sont privilégiées. En effet ce sont ces zones au sein desquelles les conditions d'observations sont les meilleures et les écrevisses plus facilement détectables. Ce sont également au sein de ces zones que les écrevisses se retrouvent préférentiellement (bonne oxygénation et température de l'eau moins élevée).

3. 3. Résultats

Quatre kilomètres de berges ont été parcourus au total sur cette partie amont des Cartes. L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) n'a été retrouvée à aucun endroit. Néanmoins deux espèces d'écrevisses américaines ont été retrouvées : *Faxonius limosus*, l'écrevisse américaine, en amont, au droit de l'église de Vaulandry, et *Procambarus clarkii*, l'écrevisse de Louisiane, plus en aval, au niveau du lieu-dit des Gracières.

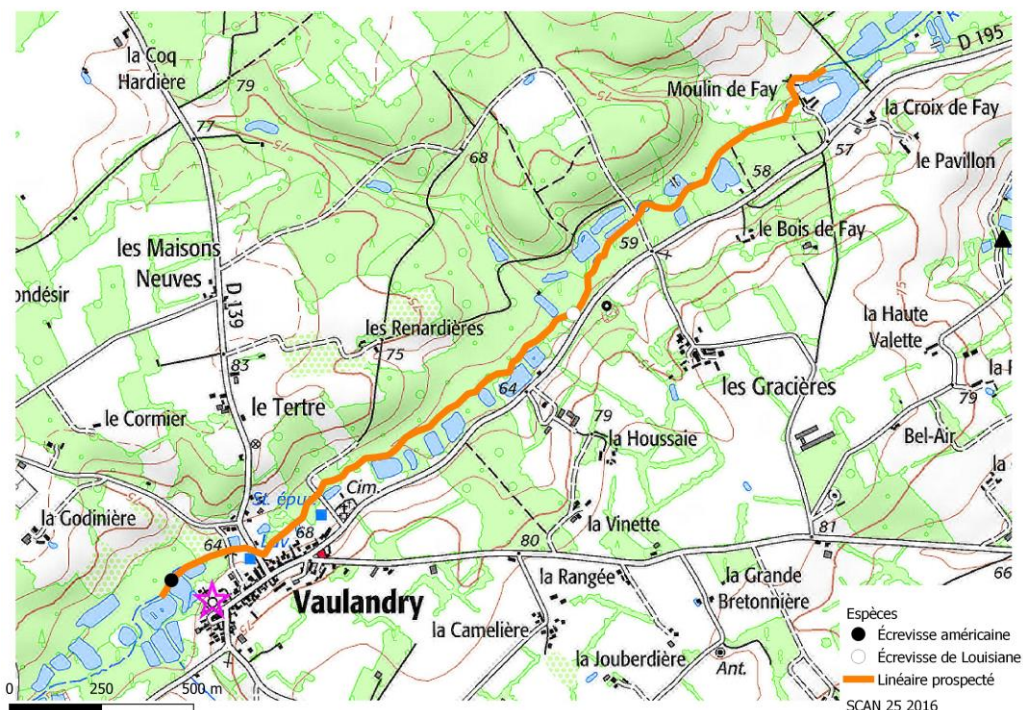


Figure 5 : linéaire de cours d'eau prospecté et espèces détectées



Figure 6 : écrevisse de Louisiane

Conclusion

La prospection de cette partie amont des Cartes a permis de détecter la présence d'espèces exotiques envahissantes. L'année passée, la prospection de ce cours d'eau s'était attachée à la partie aval, à sa confluence avec le Loir (espèce exotique envahissante déjà détectée). L'année 2021 pourrait être consacrée à la partie médiane des Cartes, peut être plus préservée, et épargné des réseaux de plans d'eau de loisirs, dans un contexte plus forestier. Un vrai travail de prise de contact des propriétaires doit être envisagé pour accéder à ces portions de cours d'eau moins accessibles. Malgré le contexte fortement anthropisé dans lequel se trouve le cours d'eau dans cette partie, sa morphologie n'en était pas moins intéressante : nombreuses zones de radiers, peu d'ouvrages faisant obstacles à la continuité écologique et berges en pente douce sur la plupart du linéaire. La succession de plans d'eau de loisirs entraîne irrémédiablement l'introduction, dans le cours d'eau, d'espèces exotiques envahissantes, venant concurrencer les espèces autochtones. Ces plans d'eau participent également grandement au réchauffement de l'eau du cours d'eau et contribuent à baisse du taux d'oxygène dissous, pourtant favorable aux espèces autochtones.

4 Suivi des insectes saproxyliques



4. 1. Les espèces sapro-xylophages recherchées¹

Trois espèces de coléoptères sapro-xylophages d'intérêt communautaire² sont recherchées : le Grand capricorne du Chêne (*Cerambyx cerdo*), le Pique-prune (*Osmoderma eremita*) et le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*).

Le Grand capricorne du Chêne (*Cerambyx cerdo*)

Classification

Classe des Insectes

Ordre des Coléoptères

Famille des Cérambycidés

Espèce : *Cerambyx cerdo*

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats

Annexe II - Convention de Berne



Figure 7 : Mâle de Grand capricorne

Description

Le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères d'Europe. Il est de forme élancée avec de très longues antennes à segments bien différenciés. L'espèce montre un certain dimorphisme sexuel : le mâle est le plus élancé et ses antennes sont plus longues. La taille des mâles adultes varie de 24 à 55 mm. Le corps est généralement de couleur noire. Les grandes antennes articulées mesurent jusqu'à 8 cm de long. Elles sont plus longues que le corps chez le mâle (de 4 articles). Le corps des femelles est moins élancé, et leurs antennes plus courtes atteignent tout juste l'extrémité du corps lorsqu'elles sont rabattues. La larve peut atteindre 7 à 9 cm de long ; le corps est blanchâtre, mou, glabre et de forme cylindrique aplatie.



Figure 8 : Chêne têtard avec présence de galeries larvaires de Grand capricorne

¹ Les monographies des espèces présentées sont issues du Documents d'objectifs du site Natura 2000 Vallée du Loir de Vaas à Bazouges.

² Une espèce d'intérêt communautaire est une espèce dont le statut de conservation est défavorable et qui est inscrite à l'annexe II ou IV de la directive Habitats – Faune – Flore. C'est cette directive européenne qui est à l'origine de la mise en place de zones spéciales de conservation, les sites Natura 2000, pour la préservation des espèces d'intérêt communautaire.

Habitat

Le Grand Capricorne (larves et adultes) vit dans de vieux chênes en mauvais état sanitaire, en milieu forestier comme en milieu ouvert. Toutes les espèces de chênes françaises sont susceptibles de l'accueillir. Il peut aussi fréquenter d'autres essences, notamment le Châtaignier (*Castanea sativa*), plus exceptionnellement le Frêne (*Fraxinus excelsior*), le Saule (*Salix sp.*), l'Orme (*Ulmus sp.*), ou le Charme (*Carpinus betulus*).

Biologie

Le développement de l'espèce s'échelonne sur trois à quatre ans. Les oeufs sont déposés isolément, entre le mois de juin et le mois de septembre, dans les anfractuosités corticales et dans les blessures des arbres dépérissants isolés et exposés au soleil. Le stade embryonnaire s'étend sur une durée de 8 à 21 jours. Le développement de la larve est assez lent du fait de la faible valeur nutritive du bois consommé ; il dure 31 mois. Une fois éclos, la larve se loge sous l'écorce puis, au cours du dernier été s'enfonce dans l'aubier jusqu'au coeur de l'arbre où elle atteint sa taille maximale (7-9 cm de long). Elle forme ensuite une loge nymphale parfois bouchée par un tampon de matière calcaire dégorgé par la larve. Le stade nymphal dure 5 à 6 semaines, la métamorphose a lieu en fin d'été ou au début d'automne. La durée de vie de l'adulte est de l'ordre d'un mois.

Répartition nationale

Le Grand Capricorne est une espèce plutôt méridionale. Elle est commune dans le Sud de la France et remonte jusqu'à l'Île-de-France. Elle est absente ou rare dans le Nord et le Nord-Ouest, ainsi qu'en Bourgogne. Elle est présente dans le Sud de la Bretagne. Elle est absente des montagnes.

Le Pique-prune (*Osmoderma eremita*)

Classification

Classe des Insectes

Ordre des Coléoptères

Famille des Cétonidés

Espèce : *Osmoderma eremita*

Statuts de protection

Annexe II et IV - Directive Habitats

Annexe II - Convention de Berne

Protection nationale



Figure 9 : Pique-prune adulte

Description

Mesurant de 20 à 35 mm, le Pique-prune est la plus grande cétoine de France. Le corps est de couleur brun-noir rarement roux, à reflets métalliques avec quelques rares soies pâles en dessus. Chez les mâles, la tête présente des bords latéraux relevés en saillie au-dessus de l'insertion des antennes, et le disque du pronotum est marqué de deux gros bourrelets longitudinaux délimitant un large sillon médian. Les femelles ont une tête et un pronotum plus plats. Les élytres ne recouvrent pas l'extrémité de l'abdomen qui est recourbée en dessous chez le mâle. La larve est de type mélolonthoïde (famille des hannetons) : c'est un gros ver blanc épais courbé en arc, seule la tête est jaunâtre et dure. En fin de croissance, elle atteint un poids de 10 à 12 g et une longueur maximale de l'abdomen de 12 mm.



Figure 10 : Larves de Pique-prune découvertes dans le terreau d'un arbre à cavité

Habitat

Le Pique-prune est une espèce micro-cavernicole : il vit préférentiellement dans les cavités des arbres. Les larves et adultes occupent les cavités de vieux arbres sur pied, vivants ou morts, de nombreuses espèces de feuillus des genres *Quercus*, *Fagus*, *Fraxinus*, *Castanea*, *Alnus*, *Populus*, *Salix*, *Prunus*, *Malus*, et d'autres, mais on la trouve également dans quelques résineux, dont les ifs (*Taxus baccata*). Les arbres fréquentés se trouvent aussi bien en forêt qu'en milieu ouvert : clairières, lisières, ou linéaires de haies en milieu bocager.

Biologie

La durée du cycle de développement est de deux à quatre ans. La ponte se déroule de fin juin à fin août. Les femelles déposent leurs oeufs en profondeur dans le terreau de cavités d'arbres. Il y a trois stades larvaires. La larve hiverne au stade I ou au stade II (cela dépend de la date de ponte). Les larves de stade II sont tolérantes à la congélation. Elles reprennent leur activité au printemps et les larves de stade III ont une croissance importante au courant de l'été. À l'automne, elles construisent une coque dure dans laquelle elles hibernent en état de pré-nymphose. La nymphose se produit au mois d'avril après huit mois d'hibernation. Les adultes émergent de leur coque nymphale à partir de la fin juin. Ces derniers sont beaucoup plus éphémères : leur espérance de vie n'excède jamais trois mois.

Répartition nationale

En France, l'aire de répartition du Pique-prune couvre l'ensemble du territoire à l'exception de la Corse. Sa distribution est par contre très localisée et en régression, à cause de la disparition de son habitat.

Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Classification

Classe des Insectes

Ordre des Coléoptères

Famille des Lucanidés

Espèce : *Lucanus cervus*



Statuts de protection

Annexe II - Directive Habitats

Annexe III - Convention de Berne

Description

Figure 11 : Mâle de Lucane cerf-volant

Le Lucane mâle est le plus grand coléoptère d'Europe. Son corps est long de 30 à 80 mm, noir luisant ou brun très foncé ; sa grosse tête est pourvue de mandibules brun-rougeâtres de tailles variables (pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps) rappelant des bois de cerf, généralement bifides aux bouts et dotés d'une dent sur le bord interne ; les élytres sont bruns. L'espèce montre un grand polymorphisme (taille, forme, dimension des mandibules...) et un dimorphisme sexuel. Les femelles ont le corps plus petit (25 à 50 mm de long), et une tête bien plus réduite, pourvue de mandibules courtes, robustes et noires. La larve est de type mélolonthoïde. Sa taille peut atteindre 100 mm pour 20-30 g au maximum de sa croissance.

Habitat

Les adultes vivent sur les troncs et les branches des vieux arbres (chênes principalement). Les larves vivent dans de vieilles souches, dans du bois mort en décomposition au contact du sol. Elles préfèrent les Chênes mais s'observent aussi au niveau d'autres essences caducifoliées : Hêtre (*Fagus sylvatica*), Frêne (*Fraxinus excelsior*), Tilleuls (*Tilia sp.*), Saules (*Salix sp.*), Maronnier (*Aesculus hippocastanum*), Peupliers (*Populus sp.*), arbres fruitiers... voire sur des résineux : Thuya (*Thuja spp.*), etc.



Biologie

Le cycle du Lucane dure 5-6 ans. Les œufs sont déposés à proximité de souches ou de vieux arbres. L'évolution des larves prend 4-5 ans. A l'automne, elles forment une coque protectrice dans le sol, généralement constituée de terre et de particules de bois, souvent à proximité de la souche où elles se sont développées. Les adultes sortent de la coque à la fin du printemps ou au début de l'été, lorsque le réchauffement est suffisant et les conditions météorologiques favorables. Leur durée de vie est limitée (1 mois souvent). Les femelles peuvent se maintenir jusqu'à la fin de l'été.

Figure 12 : Frêne têtard avec ouverture de cavité en pied

Répartition nationale

Le Lucane cerf-volant est une espèce fréquente en France, mais parfois en régression prononcée dans certaines régions.

Un biotope recherché : les vieux arbres et arbres morts³

Ces trois espèces ont donc besoin de vieux arbres pour la réalisation de leur cycle de vie. La présence de cavité est obligatoire dans le cas du Pique-prune. Les cavités sont formées soit dans le tronc ou les branches des vieux arbres ou des arbres morts.

Elles se forment et se creuse suite à une lésion accidentelle (taille, branche cassée, foudre, etc.) ou à un trou créé par certains organismes comme les pics, les champignons, insectes xylophages, etc. De manière générale ce sont les arbres déjà fragilisés qui vont être colonisés par les organismes xylophages.

En vallée du Loir, la majorité des cavités observées se sont formées dans des arbres taillés en têtard. Les arbres de haut jet mettent beaucoup plus de temps à présenter des cavités et ils sont généralement exploités avant leur phase de sénescence.

Les arbres têtards sont le résultat d'une technique de taille et d'exploitation de l'arbre. Symbole des paysages bocagers traditionnels, ces arbres prennent différents noms selon les régions de France : têtards, trognes, touesses, ou ragosses.

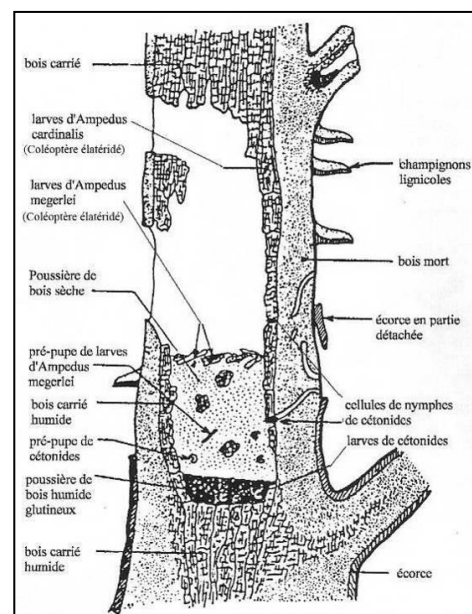


Figure 13 : Schéma d'une cavité type dans un chêne (source : Stallegger et Dufrêne, 2000)

A partir de nombreuses essences caducifoliées (principalement chêne, frêne, saule et peuplier), les têtards sont formés par des tailles régulières et répétées (tous les 5 à 10 ans selon les essences) des branches à un niveau plus ou moins élevé, pour provoquer le développement de rejets qui sont exploités comme bois de chauffage. Ce recépage en hauteur provoque le renflement sommital du tronc, qui se creuse naturellement au centre avec les intempéries.

La taille régulière provoque des blessures sur lesquelles le bois commence à pourrir sous l'action des moisissures. Le bois carié est ensuite progressivement colonisé par des espèces pionnières saproxylophages qui débutent la formation de la cavité et l'accumulation de terreau.

³ Les éléments présentés s'appuient sur le rapport de Martin Ménage sur les arbres têtards en Vallée du Loir.

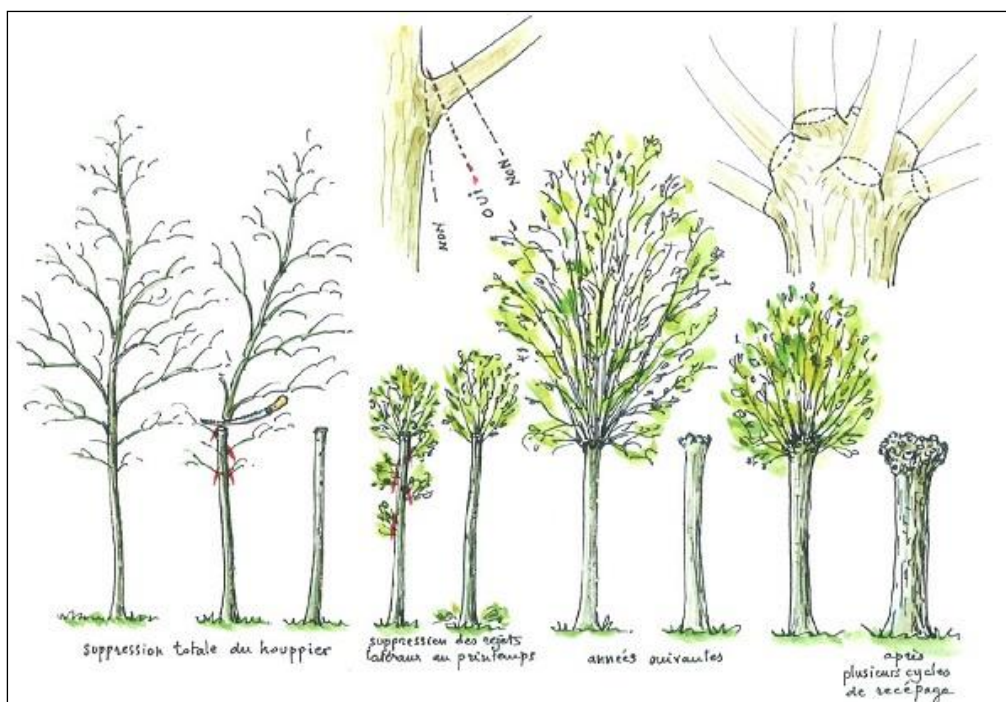


Figure 14 : Technique de taille en têtard (source : Arbres et Paysage 32)

Sur les vieux têtards, les rejets sont à terme localisés sur le pourtour de la partie sommitale, en relation avec les tissus vivants. La partie centrale meurt et ne rejette plus, les moignons de branches coupées commencent à pourrir et à se creuser pour former une ouverture sommitale de plus en plus importante. La cavité s'approfondit vers le coeur de l'arbre. La suite de cette évolution est la dégradation des arbres : il apparaît fréquemment des ouvertures à la base du tronc, par lesquelles la colonne de terreau commence à se vider. Par ailleurs, la plupart des vieux têtards n'étant plus entretenus, l'absence de taille et la croissance importante du houppier, dont la prise au vent devient trop importante, favorise la chute de branches et la dégradation mécanique de l'arbre, qui peut s'ouvrir en deux ou se briser. De nombreux organismes dépendent des arbres pendant au moins une des phases de leur évolution, participant directement ou indirectement à la décomposition du bois et à la mort de l'arbre. Les arbres têtards constituent donc un refuge pour la biodiversité, de par leur propension à accueillir des organismes saproxylophages plus rapidement que les arbres de haut jet, mais aussi de par la richesse écologique intrinsèque des milieux bocagers.

4. 2. Méthodologie d'inventaire

Le protocole

Le protocole utilisé consiste à rechercher les arbres à potentiel d'accueil pour les coléoptères saproxylophages : arbres morts, arbres sénescents, arbres têtards et arbres à cavité.

Lors de l'inventaire plusieurs descripteurs sont à prendre en considération ainsi une fiche par arbre est à compléter. La fiche est constituée de trois parties. Une première partie concerne l'arbre et son environnement. Elle décrit la situation générale de l'arbre (haie, alignement, arbre isolé, etc.), l'ouverture du milieu et l'arbre lui-même (essence, traitement de l'arbre, âge de l'entretien, état sanitaire et classe Ranius). La classe Ranius est un système de classification des arbres en fonction de l'évolution des cavités qui est importante pour la recherche du Pique-prune. L'accès à la cavité dans certains cas nécessite la présence d'une échelle pour pouvoir prélever le terreau.

6 classes ont été retenues sur la base de cette classification :

- 0 : Absence d'ouverture et de cavité

- 1 : Ouverture possible mais présence de cavité non vérifiée
- 2 : Cavité initiale en formation, peu profonde et contenant peu de terreau
- 3 : Grande quantité de terreau, ouverture modérément large
- 4 : Grande quantité de terreau, large ouverture (diamètre > 30 cm)
- 5 : Petite quantité de terreau, décroissante, large entrée

Les arbres de classe 0, 1 et 2 peuvent être considérés comme un habitat futur pouvant potentiellement accueillir le Pique-prune, alors que les arbres de classe 5, stade d'évolution avancé de la cavité avec très peu de terreau, ne peuvent plus accueillir cette espèce. Les arbres de classe 3 et 4 présentent eux les conditions les plus favorables au Pique-prune.



Figure 15 : à gauche : Ranius 0 ; au centre : Ranius 4 ; à droite : Ranius 5

Si les arbres répertoriés présentent une cavité de classe Ranius comprise entre 2 et 4, il faut compléter la deuxième partie qui caractérise la cavité (accessibilité, orientation, taille, exposition aux précipitations).

La troisième partie concerne la faune observée sur l'arbre ou dans la cavité. Le terreau est prélevé dans la cavité à l'aide de différents ustensiles, celui-ci est ensuite fouillé minutieusement pour rechercher les différents indices de présence.

Il faut ensuite préciser sur la fiche le type d'observation : imago (stade adulte) ; larve ; indices de présence dans la cavité (fèces, coque nymphale, etc.), indices de présence sur l'écorce (trous d'émergence, galerie, etc.).

La période la plus favorable pour la recherche des coléoptères sapro-xylophages est le mois de juillet où les fortes chaleurs sont à l'origine d'émergence et donc permet une meilleure détection des adultes tout juste métamorphosés.

Secteur inventorié

En 2020, un large secteur au niveau du Frêne au Lude a été inventorié pour un total de 62 arbres sur 3 journées complètes du 03 au 06/08.

4. 3. Résultats

Caractéristiques des arbres inventoriés

La majorité des arbres présentant un potentiel d'accueil pour les insectes saproxyliques sur les secteurs inventoriés sont des frênes (cf. Figure ci-dessous), essence typique et très commune en Vallée du Loir qui comme le Chêne ont tendance à être conduits en têtard. L'Aulne et les Saules sont également bien présents en vallée du Loir mais les aulnes ont tendance à être dirigés en haut jet et sont donc moins sujets à la formation de cavités. Les saules, quant à eux, sont des essences qui croissent très vite et ont tendance à casser ou tomber plus facilement en cas de coup vent. De plus, cette essence était rarement privilégiée pour la formation en têtard du fait du rendement calorifique plus faible par rapport au bois de chêne ou frêne.

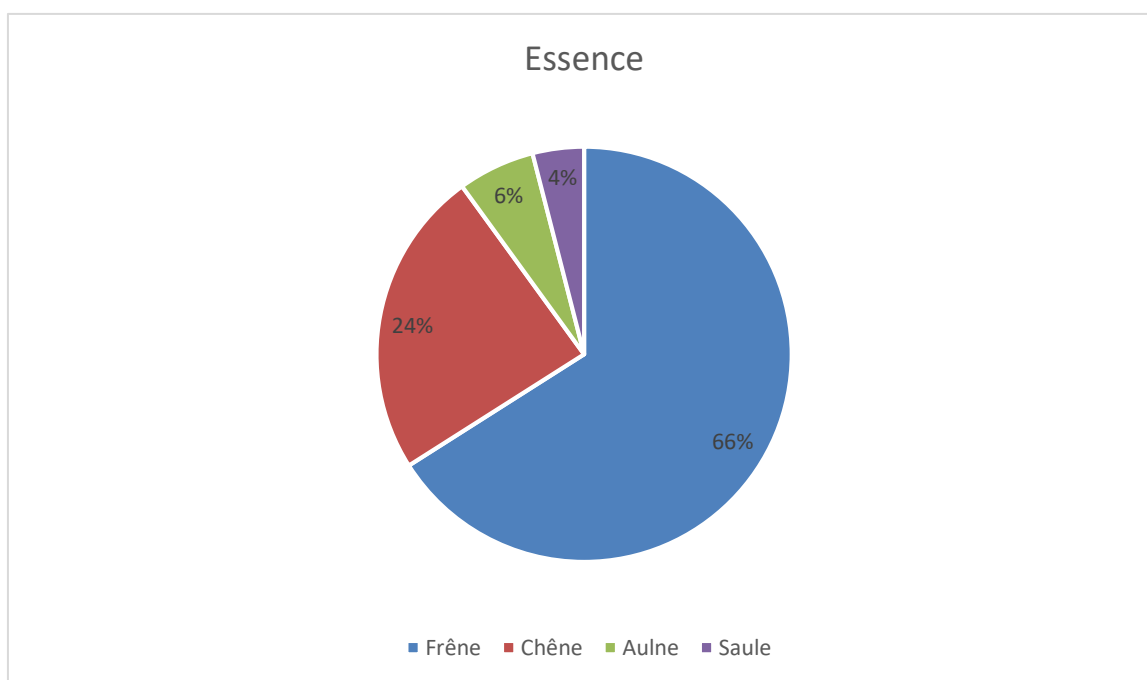


Figure 16 : Types d'essences des arbres inventoriés

Ce sont principalement les arbres têtards qui ont été inventoriés (cf. Figure ci-dessous) car c'est ce type de traitement qui présente le plus de potentiel pour la formation de cavités. Néanmoins, certains arbres dirigés en haut jet ou en cépée peuvent également présenter un intérêt pour la formation de cavités.

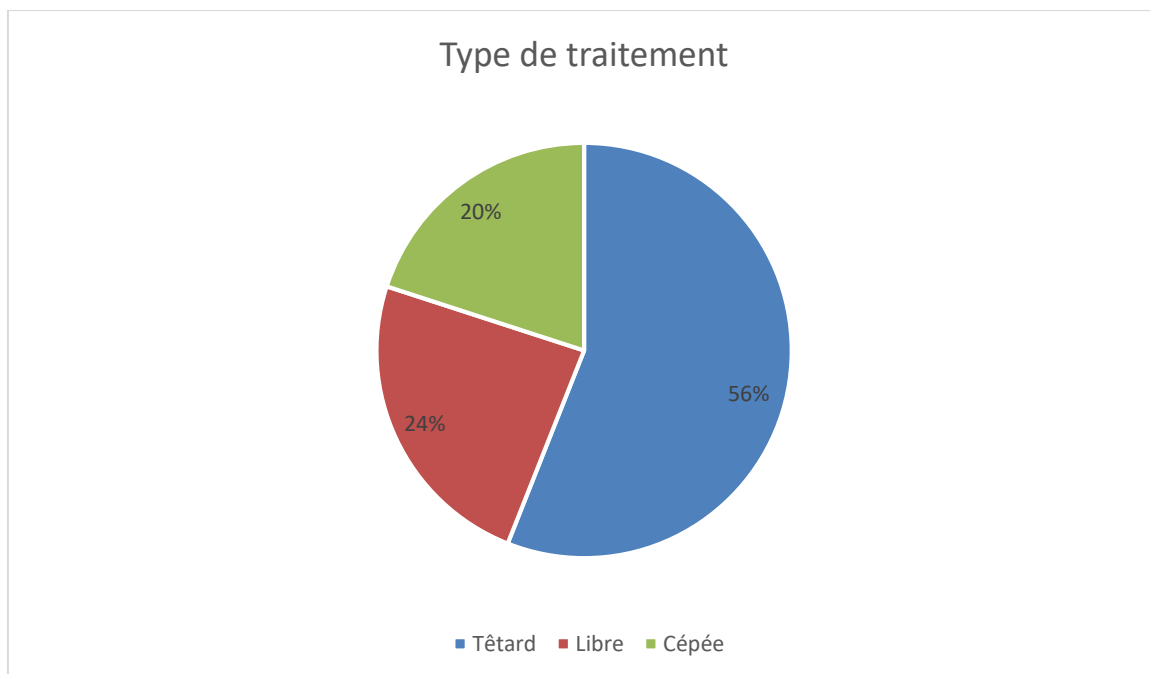


Figure 17 : Type de traitement des arbres inventoriés

A noter, 74% des arbres présentent un entretien ancien, c'est-à-dire, pour les arbres têtards les étêtages sont réalisés tous les 10 ans environ (en fonction des essences), or dans la plupart des cas, ceux-ci n'ont plus été entretenus depuis une quarantaine d'année.

Si on s'intéresse à l'état sanitaire des arbres, on constate (cf. Figure ci-dessous) que la moitié des arbres inventoriés présente un état avec des signes d'affaiblissement (généralement houppier peu développé), néanmoins 30% des arbres présentent un bon état. Cela est plutôt rassurant, mais à surveiller dans les années à venir car la majorité des arbres sont des frênes. En effet, une maladie touche actuellement cette essence un peu partout en France et notamment en vallée du Loir, la chalarose du Frêne. Ainsi les actions (création de têtard, entretien, taille, etc.) portant sur le Frêne doivent être surveillées car elles peuvent potentiellement faciliter l'entrée de la maladie. Des expérimentations sont actuellement en cours au niveau régional pour mettre en évidence quels facteurs peuvent ralentir la maladie.

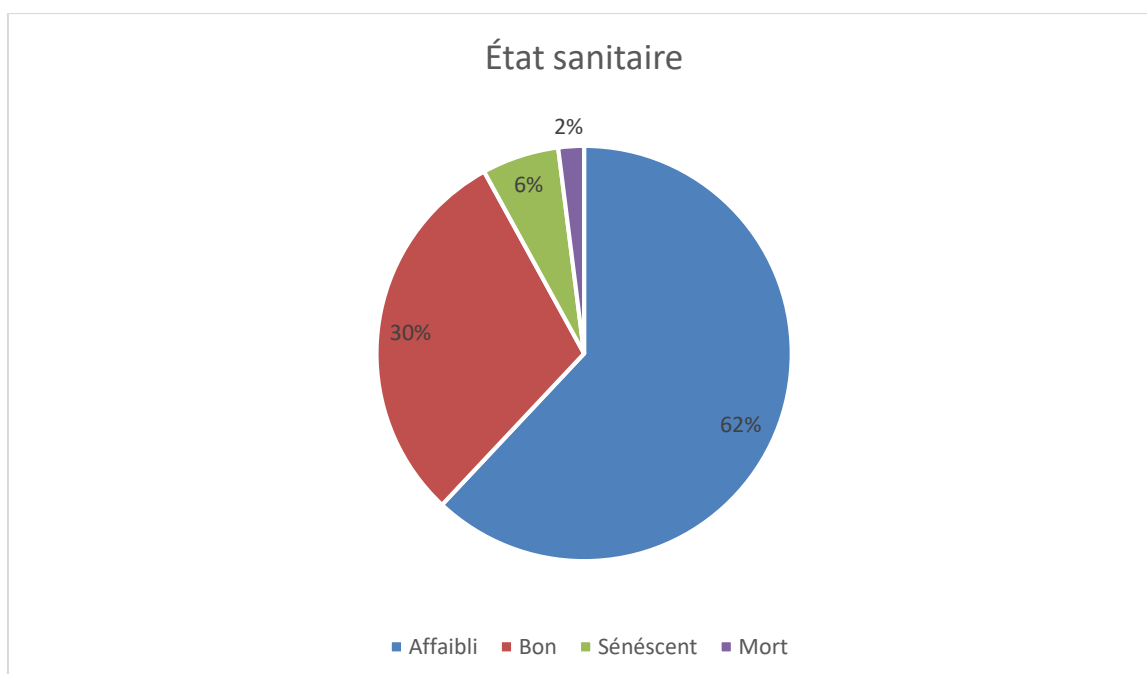
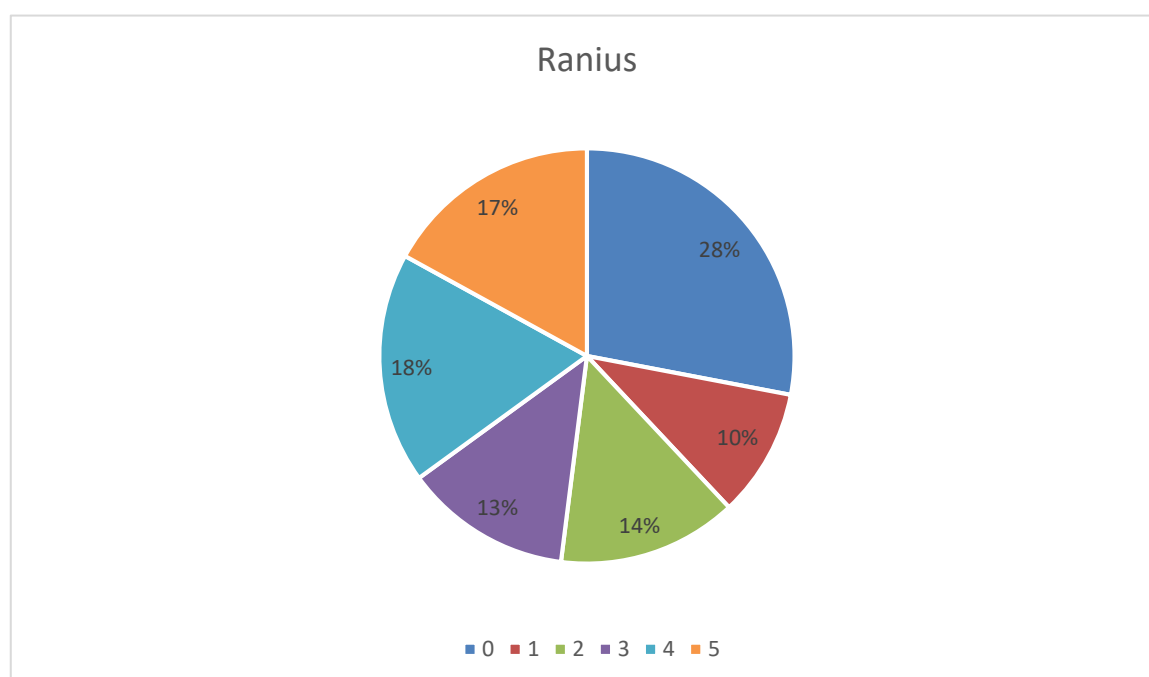


Figure 18 : état sanitaire des arbres inventoriés

Sur chaque arbre inventorié, on vérifie la présence de cavité quand cela est possible (problème d'accessibilité parfois) et on définit la classe Ranius (cf. Figure ci-dessous).



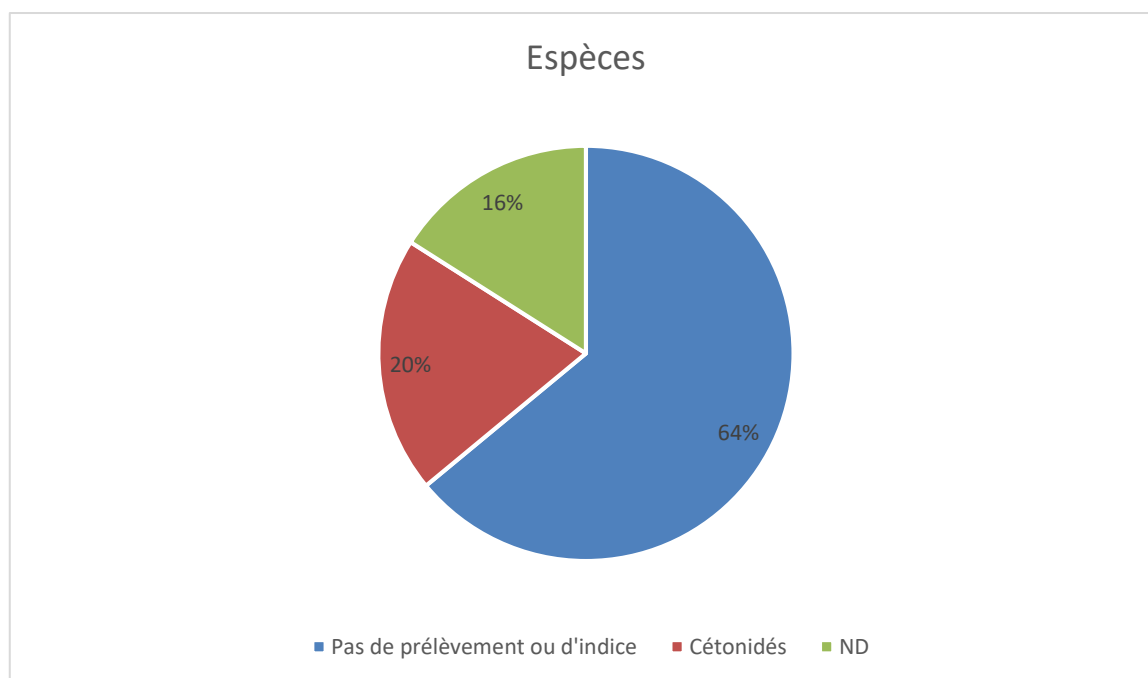
On constate que 28% des arbres inventoriés ne présentent aucune cavité (classe Ranius 0), 10% des arbres présentent une ouverture possible mais non vérifiée (classe Ranius 1), 14% des arbres présentent une cavité en cours de formation avec très peu de terreau (classe Ranius 2), 13% des arbres présentent une cavité avec ouverture modérément large avec une quantité de terreau importante (classe Ranius 3), 18% des arbres présentent une cavité avec ouverture très large et une quantité de terreau importante (classe Ranius 4) et 17% des arbres présentent une cavité avec une ouverture très large et une quantité très faible (classe Ranius 5). Ainsi seulement 31% des arbres inventoriés (classe Ranius 3 et 4) possèdent une cavité susceptible d'accueillir du Pique-prune, en terme de volume de terreau, sachant qu'ensuite d'autres paramètres liés aux conditions à l'intérieur de la cavité vont influencer la présence de cette espèce.

On constate peu de renouvellement de cavités, seulement 14%, et celles-ci ne seront pas favorables à l'accueil du Pique-prune avant plusieurs dizaines d'années.

Insectes saproxyliques

Des indices de présence ont été recherchés dans le terreau pour le Pique-prune et sur le tronc et les racines pour le Grand capricorne et le Lucane cerf-volant.

Des indices de présence d'insectes saproxyliques n'ont été relevés que dans 36% des arbres inventoriés (cf. Figure ci-dessous). Dans 16% des cas les indices relevés n'ont pas pu être rattachés à une espèce mais n'appartiennent pas aux trois espèces recherchées.



Parmi les espèces relevées, on note que dans 20% des cas, des indices de présence appartenant à la famille des cétonidés ont été relevés. Cependant, au vue de la taille des fèces et de la morphologie des larves observées ceux-ci n'appartiennent pas au Pique-prune. Certains indices ont pu néanmoins être rattachés (imago et larves) à la Cétoine dorée.

Au final, aucun indice des trois espèces recherchées n'a pu être mis en évidence.



Figure 19 : larve de cétonidé

Conclusion

Les inventaires réalisés annuellement permettent d'améliorer petit à petit les connaissances sur les coléoptères sapro-xylophages en vallée du Loir depuis 2007.

Ainsi en 2020, aucun arbre présentant des indices de présence n'a été relevé.

Depuis 2007, ce sont ainsi 63 arbres sur 494 inventoriés où ont été mis en évidence des indices de présence d'insectes sapro-xylophages d'intérêt communautaire dans le site Natura 2000 (Grand capricorne : 52 arbres ; Pique-prune : 2 arbres ; Lucane cerf-volant : 9 arbres).

Il est difficile d'évaluer l'impact des mesures contractuelles réalisées sur les arbres sur le site Natura 2000 car nous sommes encore actuellement sur du court terme. En effet, le stade d'évolution d'une cavité d'arbre favorable à l'accueil de populations de Pique-prune est un processus long. Néanmoins, les actions mises en œuvre permettront d'ici plusieurs dizaines d'années d'offrir des habitats favorables à cette espèce.

Le maintien de vieux arbres et d'arbres dépérissant, sur pieds dans les boisements, alignements d'arbres et même de façon isolée est primordial pour l'installation du Grand capricorne. Si certains arbres dépérissant présentent un danger vis-à-vis de chute de branche, seul le houppier peut être coupé et le tronc laissé en place notamment si celui-ci est déjà colonisé par du Grand capricorne. Une partie des branches (privilégié les plus grandes) peut être également laissée au pied, ces branches en décomposition seront favorables à l'installation du Lucane cerf-volant de même que de vieilles souches laissées en place.

De manière générale, plus on a des classes d'âges et des strates diversifiées dans les haies et boisements, plus on a une diversité d'habitats qui pourra accueillir une biodiversité importante.



5. 1. Méthodologie d'inventaire

Le protocole

Le protocole utilisé pour le suivi sur le Castor a consisté à la réalisation d'une soirée d'affût à proximité du gîte choisi pendant le mois de Septembre. Cette période estivale a été choisie du fait que si des jeunes sont présents ceux-ci sortent du gîte et sont bien actifs et on peut donc ainsi facilement vérifier si c'est bien une famille installée ou un individu isolé. Le Castor étant un animal actif à partir du crépuscule les affûts se sont déroulés à partir de 19h30 jusqu'à la tombée de la nuit, moment où il n'est plus possible d'observer à l'œil nu.

La mise en place de l'affût a consisté à positionner plusieurs personnes le long des berges à proximité du gîte, camouflées dans la ripisylve et dans le sens contraire du vent afin d'éviter d'être repéré par le Castor. Les personnes restent statiques et observent la surface de l'eau afin de détecter la présence d'un ou plusieurs individus.

Deux recherches d'indices de présence ont également été effectuées en canoé, sur les secteurs historiques du Lude et de Bazouges.

La zone étudiée

Le secteur présentant des indices de présence historiques à Malidor au Lude, et confirmés par la recherche en canoé, a fait l'objet d'une soirée d'affût à trois équipes, en compagnie des services de l'état (OFB).

Le secteur historique de Bazouges (aux abords du marais de Cré-sur-Loir) a également fait l'objet d'une prospection en canoé. Les indices de présence ont été jugés beaucoup trop anciens pour pouvoir y faire une soirée d'affût.

5. 2. Résultats

Avec la découverte d'indices de présence récents sur le secteur du Lude, l'affût a pu permettre de détecter la présence quasi-certaine d'un individu adulte, en stationnement en aval de l'île de Malidor. Cette identification quasi-certaine n'a pu être confirmée par photo du fait des conditions d'observations beaucoup trop obscures.

Perspectives

Le matériel de vision nocturne de l'OFB pourrait être utilisé en 2021 pour espérer pouvoir observer l'espèce dans de meilleures conditions et confirmer la détermination par une photo.

De toute manière, il est primordial de continuer à suivre l'évolution de la colonisation du castor sur le Loir, afin de mieux comprendre ses déplacements et son expansion. Ce suivi fin permet d'anticiper d'éventuels difficultés de cohabitation avec les riverains, lorsque des coupes d'arbres sont présentes par exemple.



Figure 20 : chantier d'abattage d'arbre

6 Suivi des chiroptères



6. 1. Méthodologie d'inventaire

Le protocole

Les suivis hivernaux sont réalisés entre janvier et février pendant les périodes les plus froides pour avoir le maximum d'individus en hibernation. Un seul passage est effectué pendant l'hiver pour éviter le dérangement des espèces. L'objectif est de suivre tous les hivers les cavités de la vallée du Loir pour voir la dynamique de population.

Le secteur étudié

Ces suivis se répartissent sur le site Natura 2000 en 5 sites : le coteau du Port des Roches et les Cavers à Luché-Pringé, Beauverger et les 4 Pieds de Chat à Aubigné-Racan et le coteau des Moriers à Vaas. Ces cavités sont suivies par le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir et le CENPDL. Les comptages se sont déroulés en Janvier et Février 2019, sur un pas de temps de 2 semaines pour avoir l'effectif global sans déplacement d'espèces.

6. 2. Résultats

Ce sont 2118 chauves-souris qui ont hiverné dans le périmètre pour 13 espèces, en 2020 :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	2010	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Taux de variation entre 2019 et 2020
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	255	419	506	729	680	808	586	667	682	+2 %
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1	0	0	0	0	6	0	0	0	
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	37	64	77	133	63	168	149	129	172	+33 %
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	84	127	163	191	238	201	229	216	240	+11 %
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	37	37	34	46	33	33	51	37	53	+43 %
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	10	13	8	23	17	17	12	19	25	+32 %
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	2	0	5	7	4	10	7	2	12	+500 %
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	342	360	437	394	676	746	585	749	761	+2 %
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	31	47	46	94	86	96	68	61	98	+61 %
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	4	1	0	1	0	0	0	0	0	
Oreillard sp.	<i>Plecotus sp.</i>	9	26	14	28	13	16	5	6	30	+400 %

Pipistrelle sp.	<i>Pipistrellus sp.</i>	11	2	13	6	4	12	13	10	15	+50 %
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	6	4	5	5	1	9	2	7	11	+57 %
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	4	2	3	5	1	3	5	3	7	+133 %
Murin indéterminé	<i>Myotis sp.</i>	0	0	3	6	5	2	10	10	12	+20 %
Sites suivis		4	3	4	4	4	5	4	5	5	
Total		833	1102	1314	1668	1821	2127	1722	1916	2118	+11 %

Figure 21 : table présentant les effectifs depuis 2010

On retrouve classiquement le Grand Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées (espèces troglaphiles) représentant les 3/4 des Chiroptères en hiver dans ces cavités. D'autant plus qu'on assiste à une continuelle augmentation des populations de ces 2 espèces depuis 2010. A l'échelle départementale, on retrouve la même proportion d'individus dans ces 2 espèces dans les cavités. Enfin les cavités de la vallée du Loir regroupent près d'un quart des effectifs sarthois. Cela montre que la vallée du Loir constitue une étape importante pour l'hivernage des chauves-souris et que les efforts de protection des sites sont récompensés par des augmentations d'effectifs. En 2020, l'effectif de 2019 est dépassé et constitue même la 2ème meilleure année depuis 2010 (après celle de 2017). Cette augmentation par rapport à 2019 est liée à une légère augmentation des effectifs sur chacune des 13 espèces présentes. De plus les variations interannuelles d'effectifs sont normales jusque dans une certaine mesure. Cela peut s'expliquer par le report d'individus vers des cavités non encore connues par le monde naturaliste. Ce report éventuel peut être causé par du dérangement au sein des cavités par exemple.



Figure 22 : Oreillard roux

L'acquisition du site des Piliers par le Conseil Départemental de la Sarthe (politique ENS) est une avancée remarquable en termes de protection physique du site (site d'importance Nationale sur le coteau du Port des Roches à Luché-Pringé). Cette acquisition vient compléter de belle manière la protection réglementaire déjà en place depuis 2016 (APPB). Les travaux de protection physique du site devraient intervenir au printemps 2021, grâce au contrat Natura 2000 passé avec le Département de la Sarthe.

Par ailleurs, à proximité immédiate mais hors site Natura 2000, on retrouve également d'autres cavités d'hibernation majeure pour la Sarthe (sites d'importance régionale ou nationale) à Dissé-sous-le-Lude, Mayet, et Broc. Si la vallée du Loir est reconnue pour abriter de nombreux Chiroptères en hibernation, il reste à trouver les colonies de parturition pour compléter la connaissance de ces mammifères et tendre vers une protection complète des sites.

7 Inventaire floristique sous peupleraies



7. 1. Contexte

L'inventaire des peupleraies du site Natura 2000 pour en caractériser l'habitat en sous-strate fut un prolongement de l'inventaire des mégaphorbiaies de 2019,

Lors de l'élaboration du Document d'Objectifs, les peupleraies ont été cartographiées en tant que « Plantations de peupliers » sans cartographier l'habitat en strate herbacée. Or, comme il est souligné dans la fiche habitat « Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires » du DOCOB, il peut s'avérer que des mégaphorbiaies se développent sous les peupleraies (notamment les jeunes plantations). Une action d'amélioration de la localisation de cet habitat a donc été proposée dans la fiche action S3 du DOCOB et réalisée en 2010 et 2011.

Objectifs de l'inventaire :

- 1) améliorer la connaissance de ces formations végétales en sous-strate et des menaces anthropiques
- 2) échanger avec les propriétaires de leur gestion de cette sous-strate et de leurs projets post-exploitation

7. 2. Méthodologie d'inventaire

L'inventaire de terrain a été réalisé entre le 11 et le 20 août 2020. Il s'est porté sur les 91 peupleraies évaluées en 2010 et 2011 d'une surface totale de 200 hectares. Lors de cette prospection, nous avons relevé les habitats naturels s'ils ne se rattachaient pas aux mégaphorbiaies (ex : fourrés, ourlets nitrophiles, prairies fauchées) et avons réalisé des relevés floristiques par transects lorsque les habitats pouvaient être d'intérêt communautaire (6430- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires).

Un courrier a été envoyé aux propriétaires connus des parcelles concernées pour les informer de l'inventaire et leur donner l'opportunité de prendre contact avec le chargé de mission pour être présent lors de l'intervention et d'échanger sur les modalités de gestion.

7. 3. Résultats

Sur 91 sites (peupleraies en 2011) évaluées d'une surface de 196 ha, 40 % ont été exploitées ces dix dernières années pour une modification de l'occupation du sol ou sous l'effet d'une coupe récente.

Sur ces 77 ha exploités :

- un tiers des milieux se sont refermés sous l'effet de l'enrichissement ou de la replantation (fourrés mésophiles, jeunes boisements spontanés, plantations de feuillus et de conifères) ;
- un tiers des peupleraies ont été exploités récemment, laissant place généralement à une végétation rudérale de plantes annuelles constituant la première phase de recolonisation végétale sur des substrats perturbés. Sur certaines parcelles, ces végétations ont laissé place à des cariçaies ou des friches rudérales vivaces nitrophiles ;
- le dernier tiers concerne les milieux ayant connu une modification de l'occupation du sol plus durable généralement pour usage agricole. On y trouve des prairies fauchées et pâturées parfois humides, des cariçaies et une culture agricole. Seuls 2,5 ha de mégaphorbiaies ont été inventoriés.

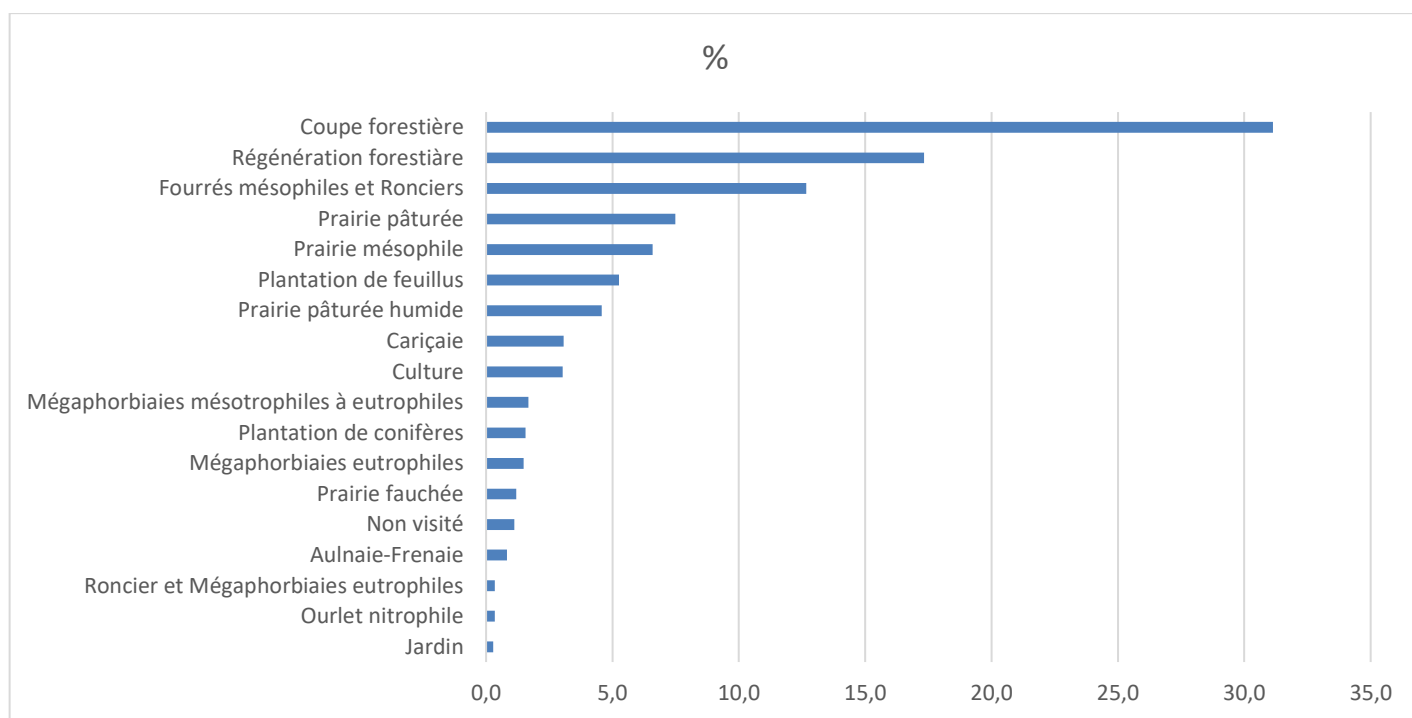


Figure 23 : Devenir des surfaces de peupleraies exploitées depuis 2011 ayant changé d'occupation du sol (%)



Figure 24 : Cariçaies et végétations rudérales observés sur des Peupleraies exploitées

Selon l'option choisie par le populteur, la peupleraie peut offrir des visages très différents : dans le cas de la voie intensive, le travail du sol préparatoire, la fertilisation initiale puis le désherbage chimique durant les 5 premières années et les broyages d'entretien bisannuels laissent peu de place à la biodiversité, l'habitat se réduisant alors à une culture d'arbres ; dans le cas de la voie extensive, sans travail du sol préparatoire, ni désherbage chimique et avec un broyage d'entretien restreint à un seul passage annuel, le sous-bois peut être occupé par une mégaphorbiaie eutrophe, mêlant hautes herbes hygrophiles comme *Filipendula ulmaria* ou *Lythrum salicaria* et nitrophytes tels que le Grand Liseron *Calystegia sepium*, *Galium aparine*, *Epilobium hirsutum*, etc ; dans certains contextes, une flore de type nettement forestier peut même s'implanter avec la Ficaire, le Lierre, le Lierre terrestre.

Sous les Peupleraies, les habitats dominants observés en sous-strate sont les prairies mésophiles, broyées tous les deux ou trois ans, plus rarement annuellement, et les fourrés mésophiles qui résultent souvent d'une absence de gestion et évoluent vers la broussaille forestière.

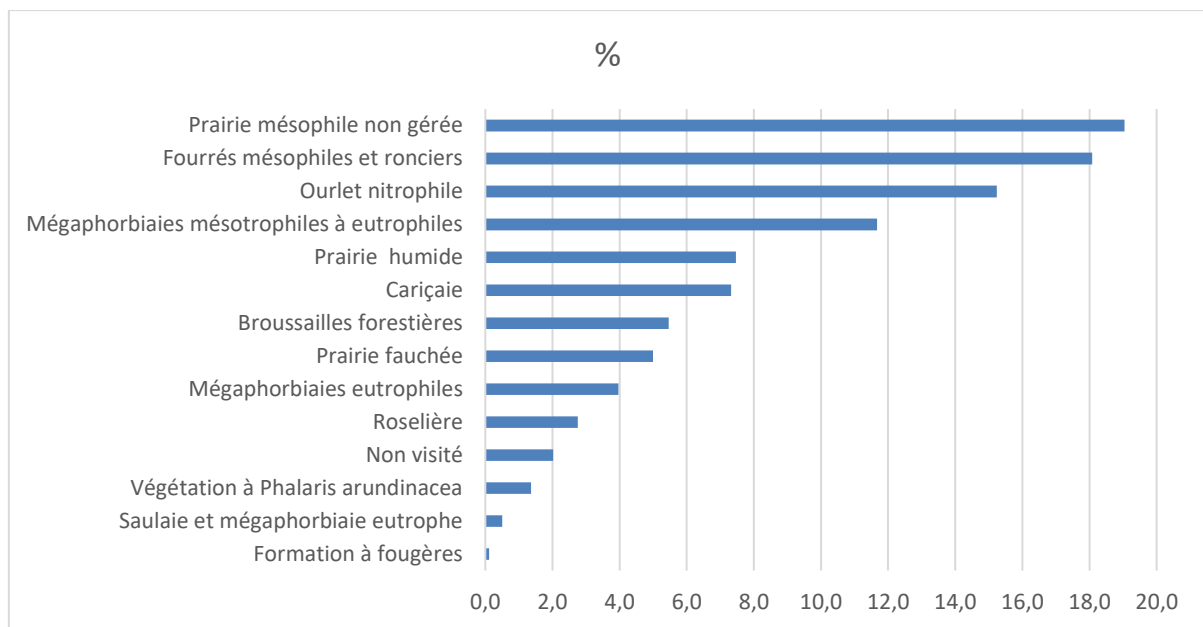


Figure 25 : Habitats en sous-strate des peupleraies



Figure 26 : Habitat prairial et fourrés mésophiles observés en sous-strate de Peupleraies

L'habitat mégaphorbiaies a été recensé sous 22 peupleraies, dont cinq en mosaïque avec d'autres habitats (Cariçaies, Saulaies et Ourlets nitrophiles), ce qui représente 16% des peupleraies prospectées. Il ne s'agit pas de toutes les peupleraies identifiées dans le site Natura 2000 de la Vallée du Loir lors de l'élaboration du DOCOB, mais d'un échantillon compris sur l'ensemble du site réalisé en 2010 représentant près de la moitié des peupleraies du site Natura 2000.

Ces mégaphorbiaies se retrouvent la plupart du temps sous des peupleraies qui viennent d'être plantées ou sont encore jeunes avec une circonférence pouvant aller jusqu'à 60 cm. Elles s'établissent généralement sur de petites surfaces (dépassant rarement 1 ha) et sont souvent en mauvais état de conservation :

- Le sous-étage quand il n'est pas entretenu se fait envahir par les Saules ou les Frênes
- Lorsque le sous-étage de la peupleraie est broyée, le résidu est systématiquement laissé sur place et favorise les mégaphorbiaies nitrophiles (*Convolvulion sepium*) moins riches en grandes plantes nitrophiles et moins diversifiées floristiquement par eutrophisation du milieu.



Figure 27 : Mésotrophile à eutrophile à Mareil sur Loir (à gauche) et Mésotrophile à eutrophile à Aubigné-Racan (à droite) en sous-strate de Peupleraies

7. 4. Rencontre avec les propriétaires/gestionnaires

La prospection a été l'occasion d'échanger avec les propriétaires et/ou gestionnaires des peupleraies de leur gestion de cette sous-strate et de leurs projets post-exploitation.

L'envoi de courriers a abouti à dix rencontres sur le terrain. Les propriétaires rencontrés ont été sensibilisés à la gestion spécifique pour garder les mégaphorbiaies le plus longtemps possible sous le couvert arboré :

- Espacement de plans de peupliers tous les 8 mètres (ou à minima 7*8) à la plantation,
- Elagage régulier des peupliers pour favoriser l'accès de la lumière au sol,
- Entretien tous les 2 à 3 ans du couvert herbacé pour éviter l'enfrichement par les frênes, à réaliser en période favorable pour les espèces concernées (à partir de septembre)

La possibilité d'exporter la matière végétale lors du broyage du couvert herbacé est rejeté par les propriétaires qui n'ont pas le matériel nécessaire. A noter que l'un des propriétaires a fait appel pour la première fois à un agriculteur voisin pour faucher entre les rangées de jeunes peupliers.

Les parcelles de peupleraies peuvent appartenir à des propriétaires qui ne sont pas intéressés par la populiculture (souvent par héritage). Des solutions pour le devenir de la parcelle ont été discutées avec eux, et parmi elle la possibilité de réaliser un contrat Natura 2000 pour prendre en charge la gestion favorable aux espèces et habitats d'intérêt communautaire pendant 5 ans. Cette option aurait pu aboutir avec un propriétaire au Lude, mais sa parcelle contenant également un espace de loisirs a été exclue du site Natura 2000 lors du recalage du périmètre aux limites parcellaires en 2020.

Un autre contrat 2000 est en cours de réalisation sur une parcelle à Vaulandry en bordure du ruisseau des Cartes, avec un •dépôt prévu en début d'année 2021 pour des actions de restauration et d'entretien :

- Abattage peupliers
- Restauration prairie alluviale (priorité 1 au DOCOB)
- Entretien par fauche.

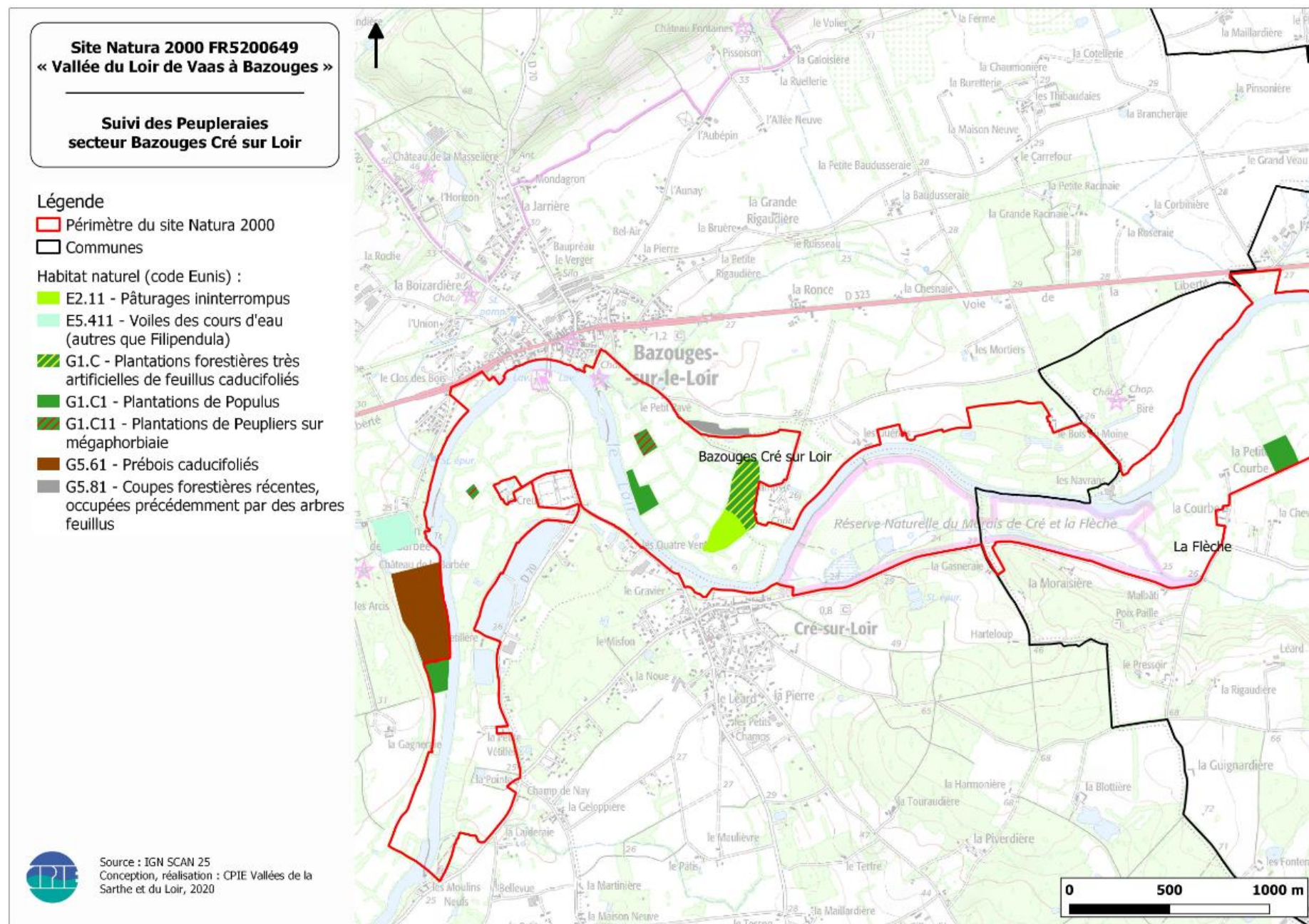


Figure 28 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Bazouges Cré sur Loir

Site Natura 2000 FR5200649
« Vallée du Loir de Vaas à Bazouges »

Suivi des Peupleraies
secteur la Flèche

Légende

 Périmètre du site Natura 2000

 Communes

Habitat naturel (code Eunis) :

 E2.11 - Pâturages ininterrompus

 E3.41 - Prairies atlantiques et
subatlantiques humides

 E5.412 - Mégaphorbiaies occidentales
némorales rivulaires dominées par
Filipendula

 G1.C1 - Plantations de Populus

 G1.C11 - Plantations de Peupliers sur
mégaphorbiaie

 G5.61 - Prébois caducifoliés

 G5.81 - Coupes forestières récentes,
occupées précédemment par des arbres
feuillus



Source : IGN SCAN 25
 Conception, réalisation : CPIE Vallées de la
 Sarthe et du Loir, 2020

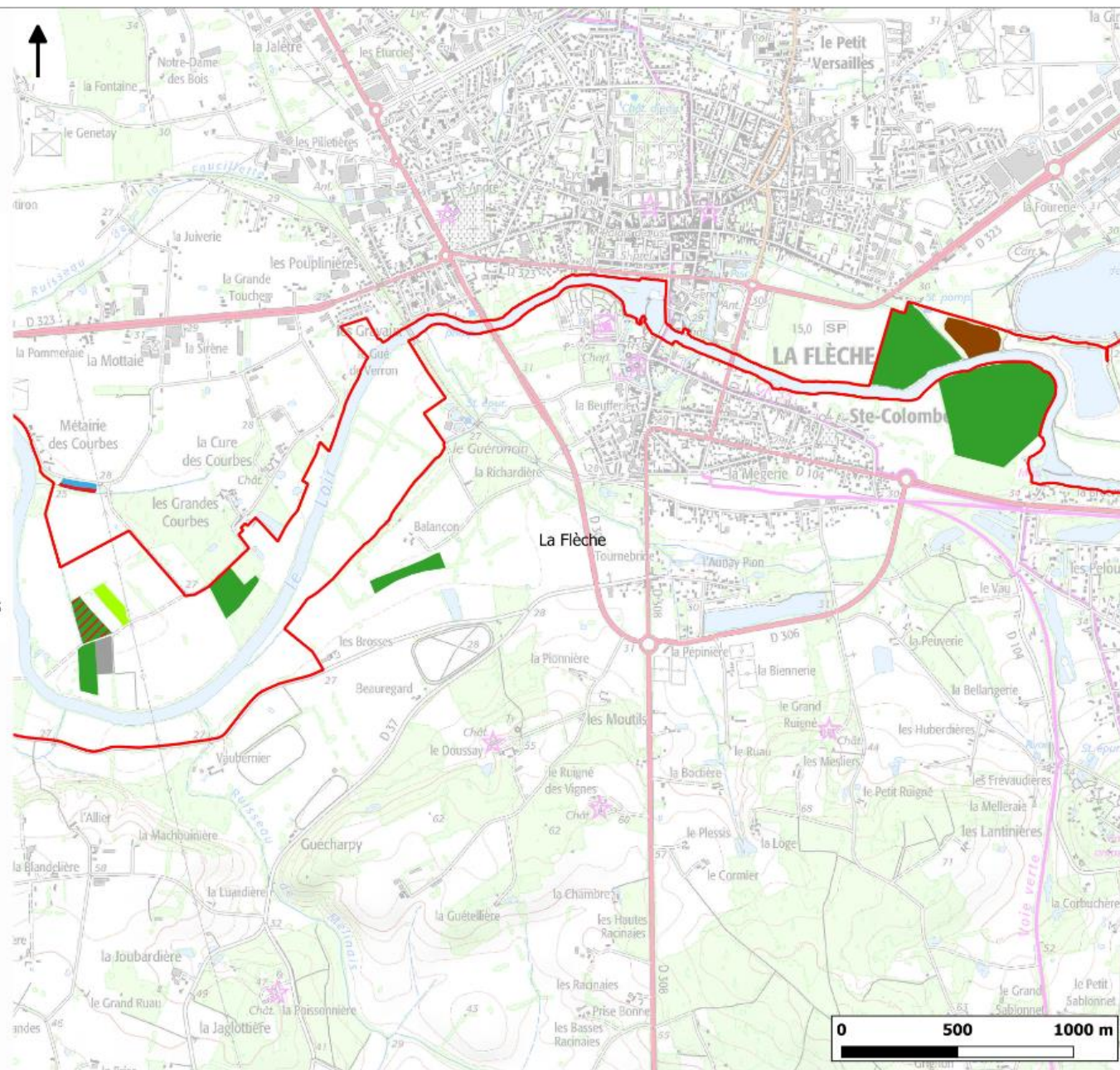


Figure 29 : Suivi des Peupleraies sur le secteur la Flèche

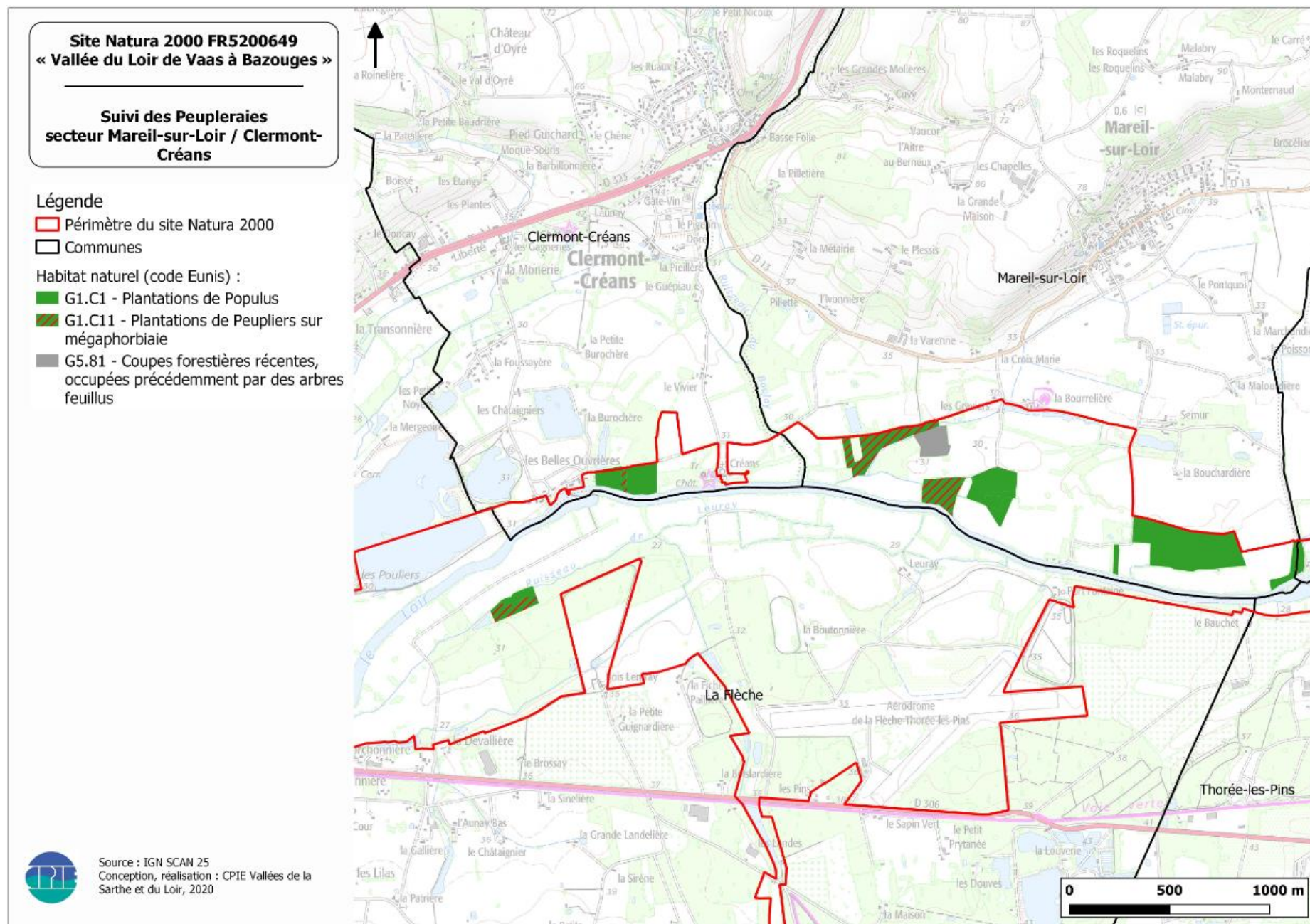


Figure 30 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Mareil-sur-Loir

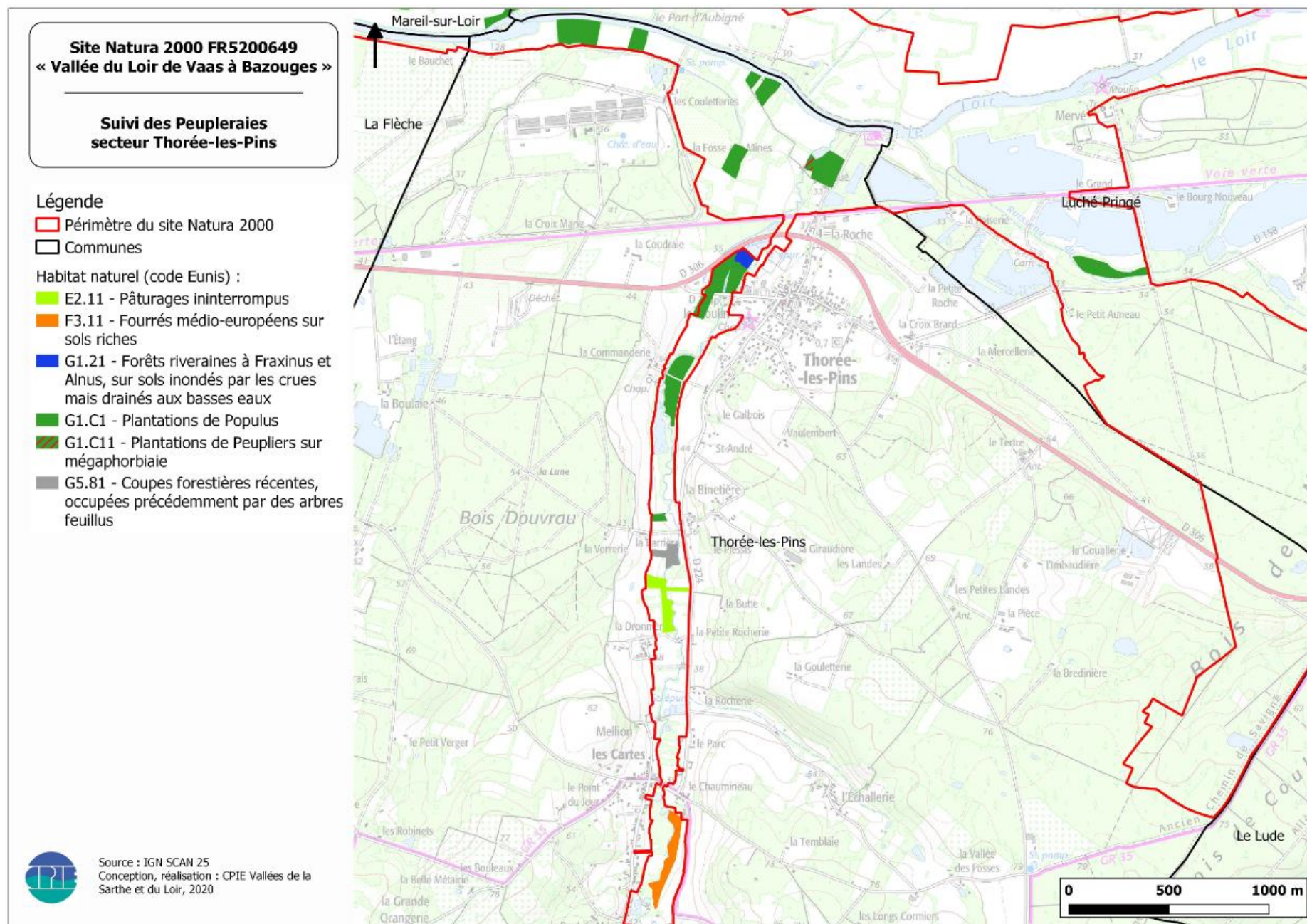


Figure 31 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Thorée-les-Pins

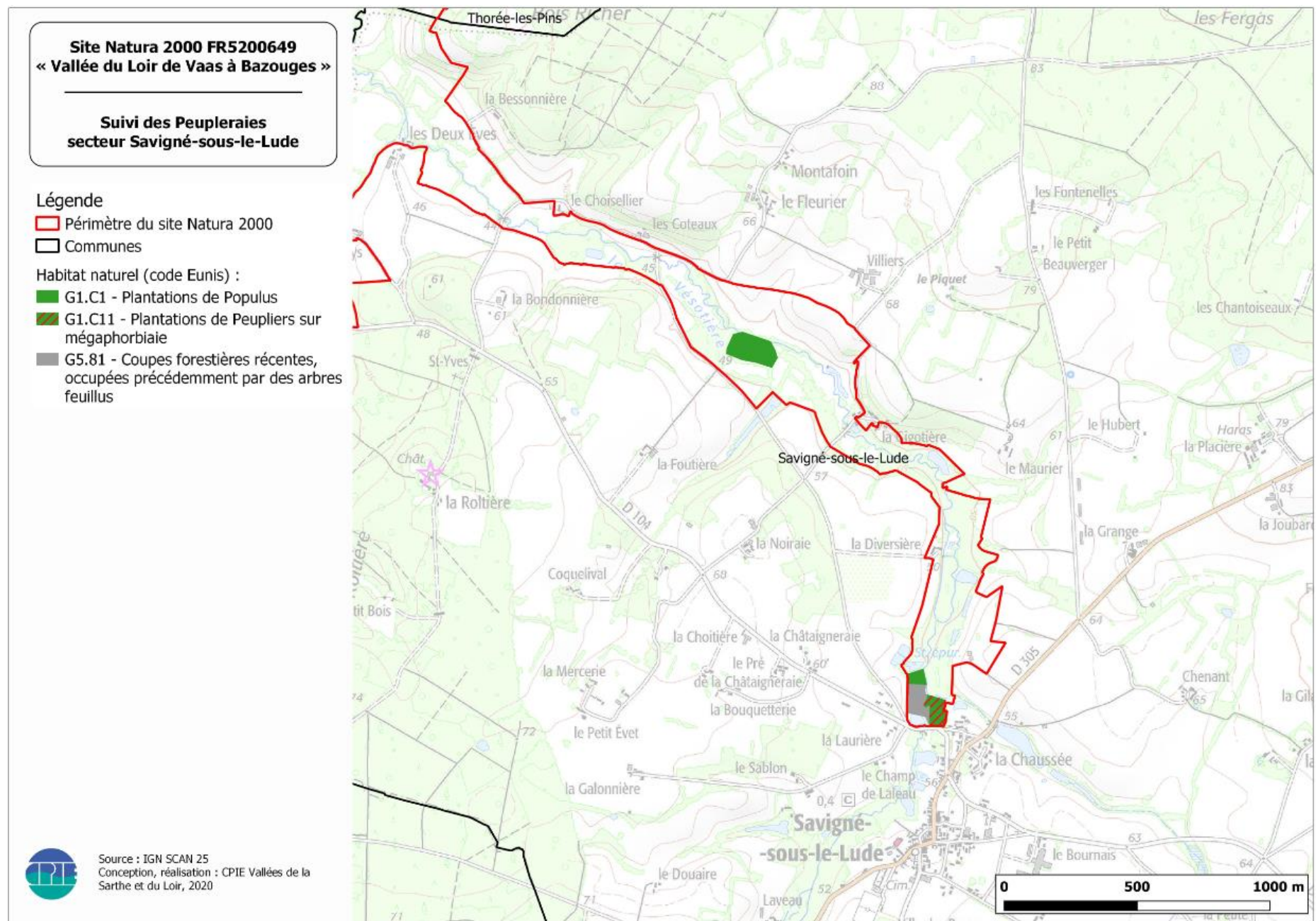


Figure 32 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Savigné-sous-le-Lude

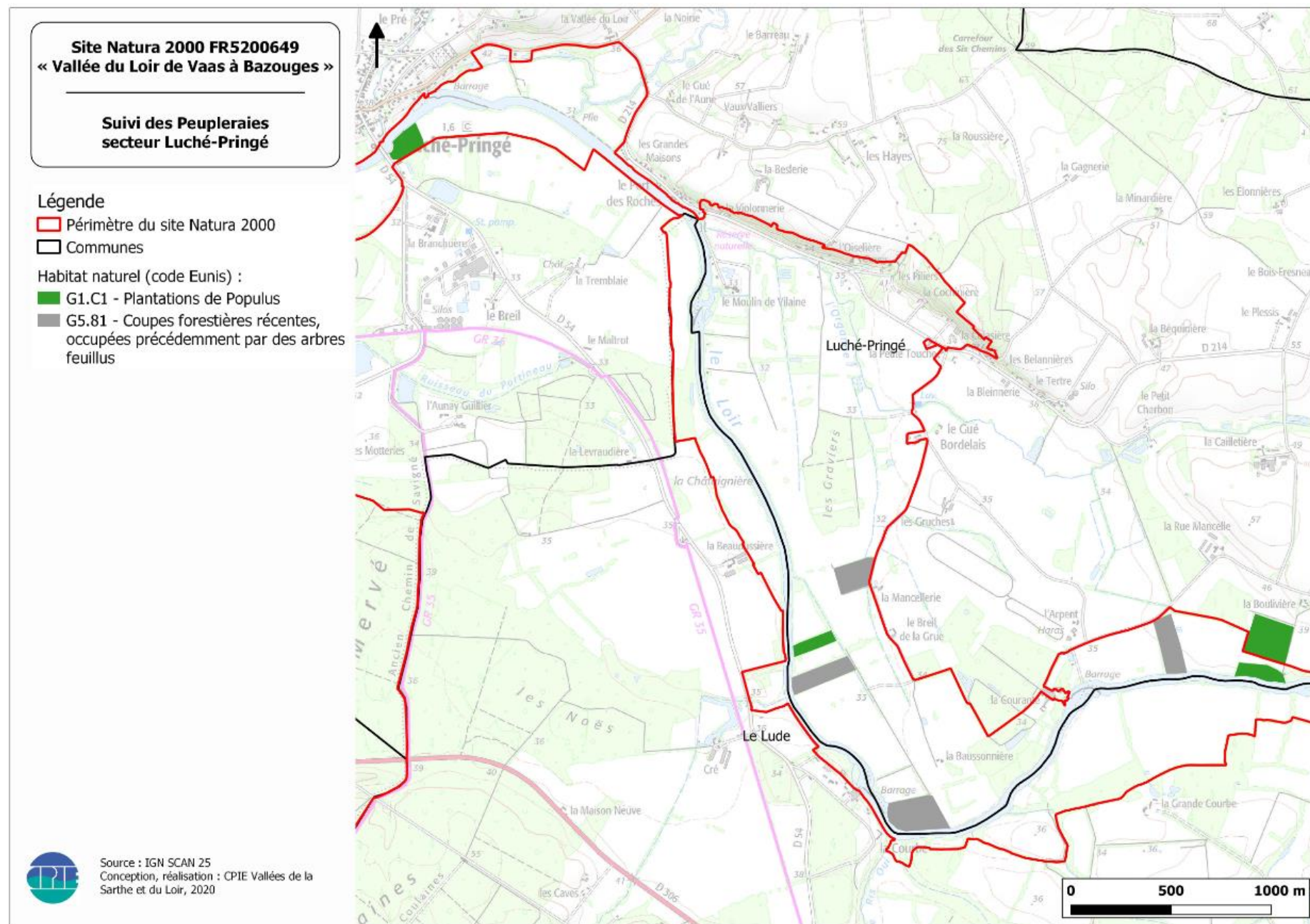


Figure 33 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Luché-Pringé

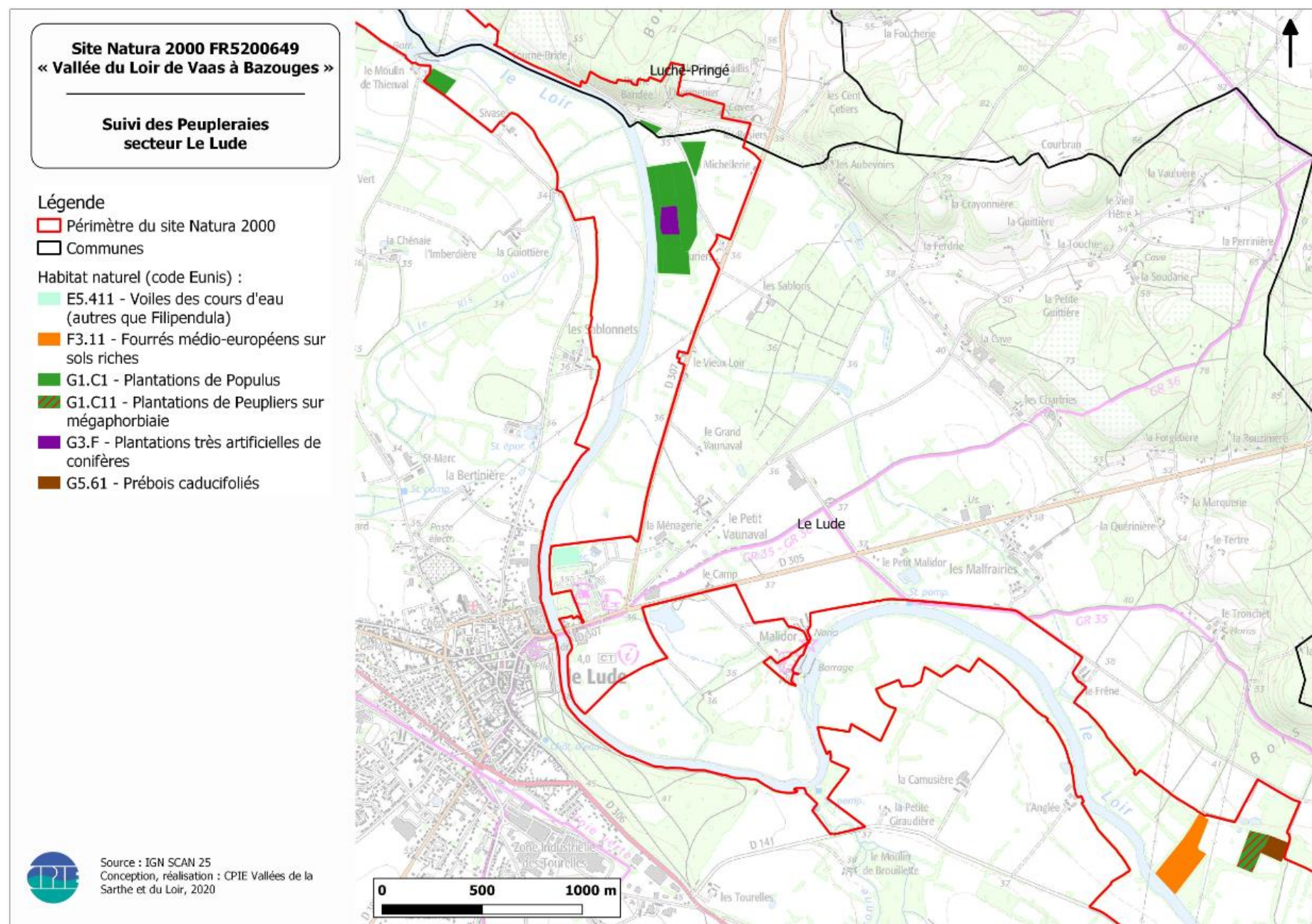


Figure 34 : Suivi des Peupleraies sur le secteur du Lude

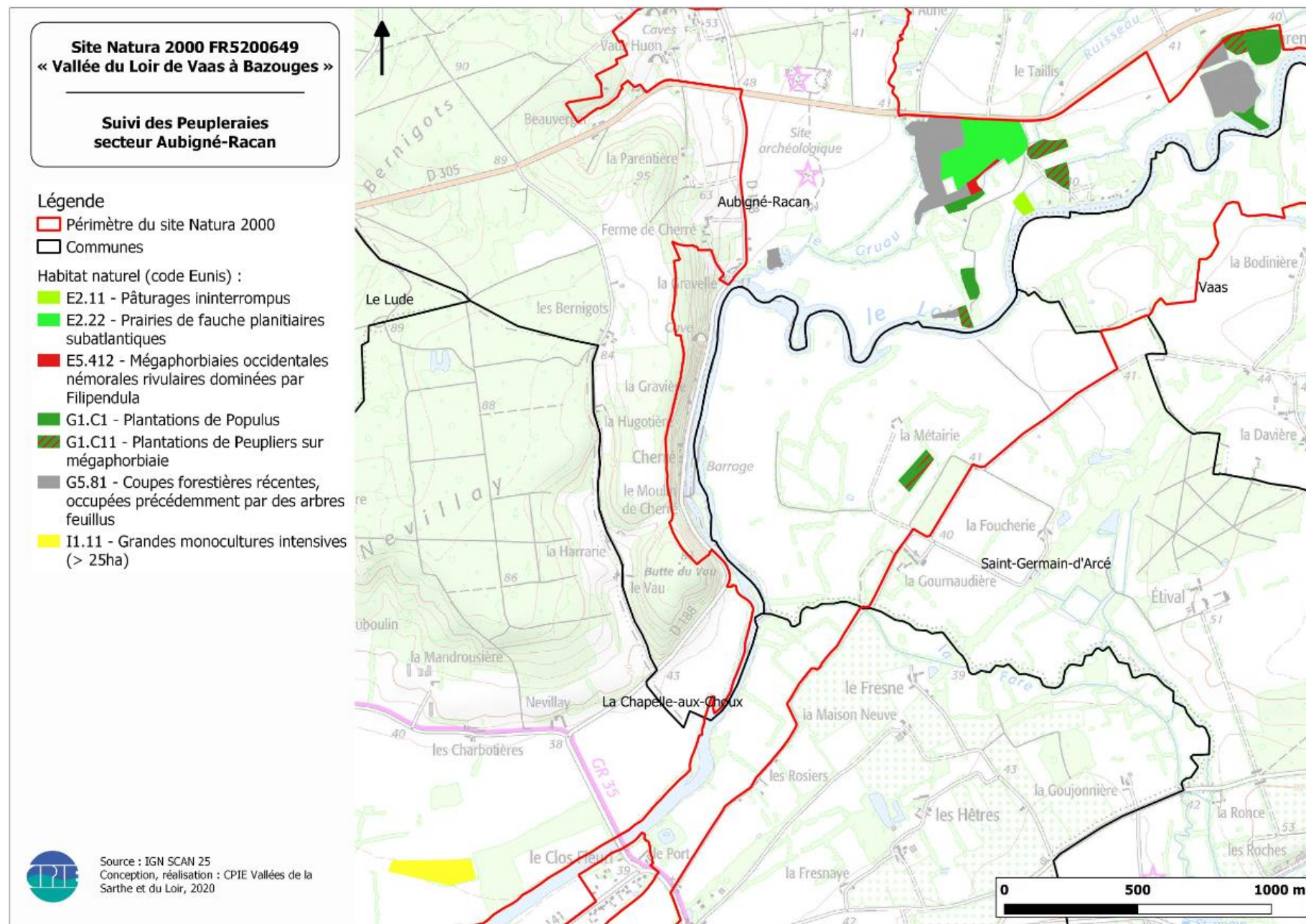


Figure 35 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Aubigné-Racan

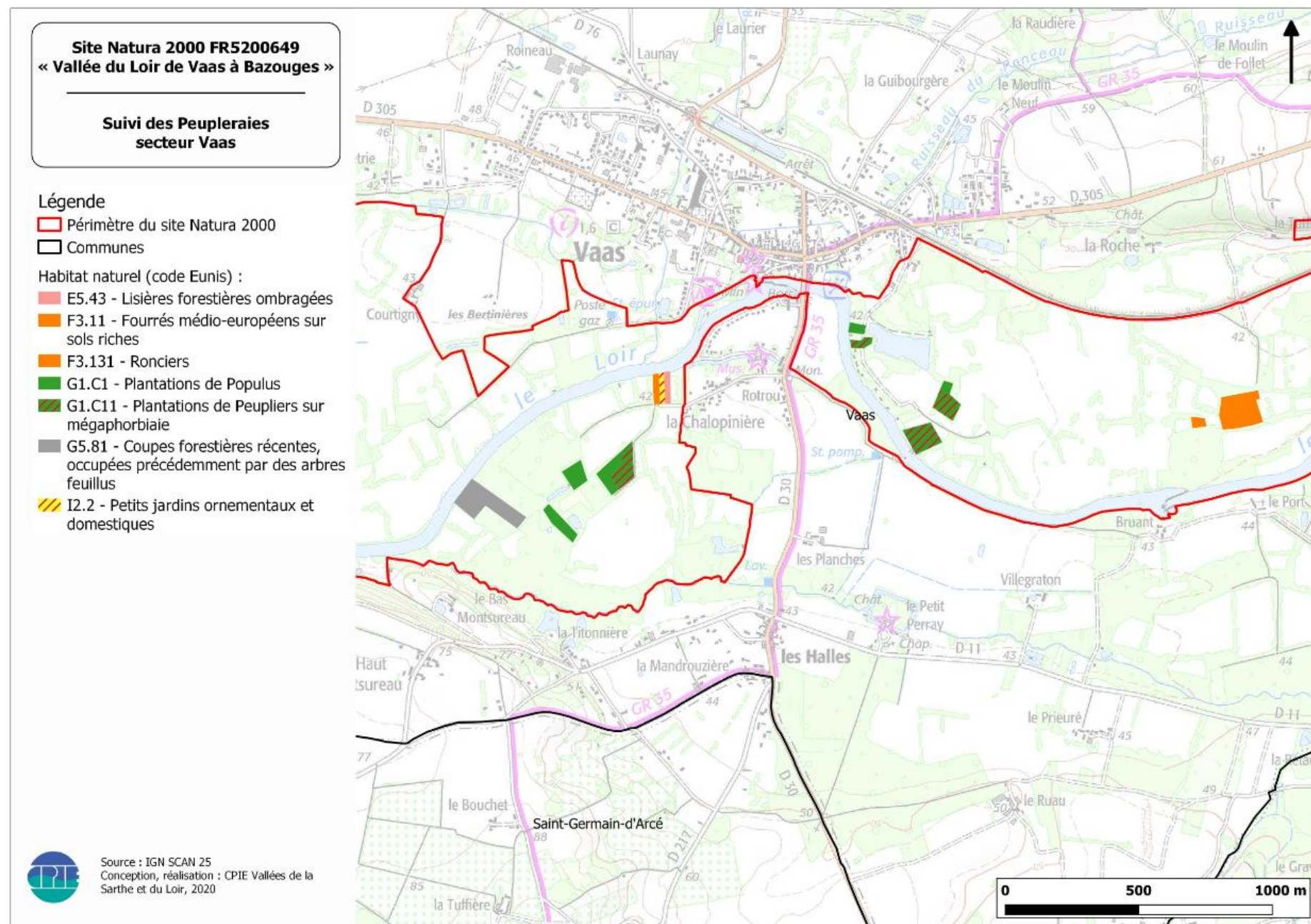


Figure 36 : Suivi des Peupleraies sur le secteur Vaas

